



TROISIÈME RAPPORT TRIMESTRIEL
POUR LES NEUF MOIS CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2019

Rapport de gestion

sur la situation financière et les résultats opérationnels

Pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019
Tous les montants sont en dollars US

Ce rapport de gestion intermédiaire sur la situation financière et les résultats opérationnels (« le rapport ») doit être lu conjointement avec les états financiers intermédiaires consolidés résumés non audités de Les Industries Dorel Inc. (« Dorel » ou « la Société ») au 30 septembre 2019 et pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos à cette date, ainsi qu'avec les états financiers consolidés audités et le rapport de gestion sur la situation financière et les résultats opérationnels de l'exercice clos le 30 décembre 2018 de la Société. Le présent rapport est fondé sur les résultats publiés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») et utilise le dollar US comme monnaie de présentation.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société ont été établis selon les mêmes méthodes comptables que celles décrites à la note 4 afférente aux états financiers consolidés audités de la Société pour l'exercice clos le 30 décembre 2018, à l'exception des nouvelles normes comptables indiquées dans le présent rapport. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés n'incluent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels consolidés complets. Certaines informations normalement données dans le corps des états financiers annuels consolidés et dans les notes afférentes préparés selon les IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas jugées significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société.

Les rapports trimestriels, le rapport annuel et les documents d'information supplémentaire déposés auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes sont accessibles en ligne à l'adresse www.sedar.com ainsi que sur le site Web de la Société, à l'adresse www.dorel.com.

Il est à noter qu'aucun changement important n'est survenu en ce qui a trait aux rubriques « Vue d'ensemble de la Société », « Secteurs opérationnels », « Instruments financiers dérivés », « Principales estimations comptables » ou « Risques et incertitudes du marché », par rapport à ce qui est indiqué dans le rapport de gestion annuel de 2018 de la Société déposé auprès des organismes de réglementation des valeurs mobilières canadiennes le 14 mars 2019. Par conséquent, ces aspects ne sont pas abordés dans le présent rapport. L'information contenue dans le présent rapport est celle qui était disponible le 8 novembre 2019.

1. ÉVÉNEMENTS IMPORTANTS SURVENUS EN 2019

Mise à jour concernant la dette à long terme

Effets non garantis de premier rang

Le 17 juin 2019, Dorel a conclu une convention relative à des effets non garantis de premier rang de 175,0 millions de dollars d'une durée de cinq ans (« effets non garantis de premier rang ») avec plusieurs prêteurs institutionnels. Les effets non garantis de premier rang se divisent en deux tranches : (i) une tranche de 125,0 millions de dollars qui a été entièrement prélevée et utilisée pour racheter au pair les débetures convertibles de 120,0 millions de dollars de Dorel qui venaient à échéance le 30 novembre 2019; et (ii) une tranche de 50,0 millions de dollars qui est disponible pour les besoins généraux de la Société avec le consentement des prêteurs. Les effets non garantis de premier rang viennent à échéance cinq ans après la date de l'avance initiale, portent intérêt au taux annuel de 7,50 % payable trimestriellement en espèces, sont de rang égal à toutes les autres dettes non garanties de premier rang de Dorel et sont garantis par certaines des filiales de Dorel. De plus, Dorel doit respecter certaines clauses restrictives aux termes de la convention relative aux effets non garantis de premier rang, y compris le maintien de certains ratios financiers. La première tranche de 125,0 millions de dollars a été entièrement prélevée par Dorel le 19 juillet 2019 (date de l'avance initiale).

Débetures convertibles

En juin 2019, Dorel a donné un avis de rachat aux porteurs de débetures convertibles. Au cours du deuxième trimestre de 2019, Dorel a révisé ses flux de trésorerie estimés liés à ses débetures convertibles compte tenu du rachat anticipé prévu des débetures convertibles le 22 juillet 2019. Par conséquent, au cours du deuxième trimestre de 2019, Dorel a comptabilisé une perte de 0,7 million de dollars découlant de la révision des paiements estimés liés aux débetures convertibles, présentée dans les frais financiers. Le 22 juillet 2019, Dorel a utilisé le produit net tiré de l'émission des effets non garantis de premier rang pour racheter au pair la totalité de ses débetures convertibles de 120,0 millions de dollars, majorée de l'intérêt couru et impayé d'un montant de 0,9 million de dollars.

Crédits bancaires renouvelables et prêt à terme

Le 8 mars 2019, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit à l'égard de ses crédits bancaires renouvelables et de son prêt à terme afin de modifier les clauses restrictives pour permettre de contracter une dette additionnelle auprès d'autres prêteurs en vue de refinancer et de rembourser les débetures convertibles. En outre, les clauses restrictives ont été ajustées en fonction des résultats d'exploitation des douze derniers mois afin de faciliter le respect de celles-ci. La modification reportait également la date d'échéance au 1^{er} juillet 2021, si les débetures convertibles étaient remboursées ou refinancées avant le 30 mai 2019. Le 8 mai 2019, Dorel a modifié sa convention de crédit à l'égard de ses crédits bancaires renouvelables et de son prêt à terme afin de reporter la date d'échéance à la première des dates suivantes : (i) le 1^{er} juillet 2021 ou (ii) le 31 juillet 2019 si les débetures convertibles n'ont pas été remboursées ou refinancées, en espèces ou en actions de la Société, à cette date. Comme les débetures convertibles ont été remboursées le 22 juillet 2019, la date d'échéance des crédits bancaires renouvelables et du prêt à terme a été reportée au 1^{er} juillet 2021. Le 30 septembre 2019, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit à l'égard de ses crédits bancaires renouvelables et de son prêt à terme afin de modifier les clauses restrictives pour faciliter le respect de ces dernières.

Mise à jour concernant les dividendes sur les actions ordinaires

Le 14 mars 2019, Dorel a annoncé qu'elle ajustait son dividende trimestriel précédent de 0,30 \$ par action pour le faire passer à 0,15 \$ par action pour l'exercice considéré. Au cours des premier et deuxième trimestres de 2019, un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action a été déclaré par le conseil d'administration de la Société.

Le 30 septembre 2019, le conseil d'administration de la Société a suspendu la déclaration de dividendes de Dorel.

Initiatives de restructuration à la division Dorel Produits de puériculture

Au cours du premier trimestre de l'exercice 2019, la division Dorel Produits de puériculture a entrepris un nouveau programme de restructuration dans plusieurs régions. L'objectif premier de ce programme est de simplifier l'organisation et d'optimiser sa présence à l'échelle mondiale. Ces changements permettront aussi d'identifier et de prioriser les occasions d'améliorer la position concurrentielle de Dorel sur le marché.

Les opportunités suivantes ont été identifiées. En Europe, l'objectif est de simplifier l'organisation et de mieux tirer parti de l'envergure de ses activités en adoptant des technologies et des processus qui permettent de centraliser certaines activités opérationnelles. En Amérique latine, les activités de distribution basées en Colombie et au Panama ont pris fin, l'approvisionnement se poursuivant par l'intermédiaire d'un distributeur local. En Asie, d'autres initiatives d'efficacité et d'économies sont prévues, rendues possibles en partie grâce aux investissements dans la technologie déjà en place. En outre, l'organisation des ventes sur le marché local en Chine est en cours de réorientation afin de vendre directement aux consommateurs et se départir de gammes de produits et d'ententes conclues avec des clients qui sont non rentables.

En date du présent rapport, le total des coûts liés à ces mesures de restructuration est estimé entre 26,0 et 30,0 millions de dollars et ces coûts devraient être engagés en 2019 et 2020. La majeure partie de ces coûts estimés consiste en des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement, déduction faite du gain sur la compression du passif net au titre des régimes de retraite à prestations déterminées. De cette fourchette de coûts estimés, une tranche de 7,2 millions de dollars a été comptabilisée au troisième trimestre de 2019 et 25,6 millions de dollars au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2019.

Ces activités de restructuration devraient permettre de réaliser des économies annualisées de l'ordre de 12,0 à 15,0 millions de dollars une fois qu'elles seront complétées en 2020, dont une tranche d'environ 5,0 millions de dollars sera réalisée en 2019.

Acquisition de Marketing Canbest Inc.

Le 1^{er} juillet 2019, la Société a acquis certains actifs et les opérations de Marketing Canbest Inc. (« Canbest »), une société montréalaise spécialisée dans le développement, la conception et la commercialisation de produits pour la maison pour un prix d'achat de 9,2 millions de dollars qui sera payé en trois versements ne portant pas intérêt : (i) 3,2 millions de dollars payable le 1^{er} octobre 2019; (ii) 3,0 millions de dollars payable le 1^{er} octobre 2020 et (iii) 3,0 millions de dollars payable le 1^{er} octobre 2021. Canbest est une société de services de vente, de commercialisation et de conception qui a fourni ces services à la division Dorel Maison. Depuis près de 20 ans, Canbest a appuyé l'unité d'exploitation Dorel Living dans les catégories du mobilier de chambre à coucher en bois, de chambre de bébé et de salle à manger ainsi que des meubles rembourrés.

2. RÉSULTATS OPÉRATIONNELS

(Tous les chiffres des tableaux sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action)

a) Mesures financières non conformes aux PCGR

La Société inclut dans le présent rapport certaines mesures financières non conformes aux PCGR, comme indiqué ci-après. Ces mesures financières non conformes aux PCGR n'ont pas de signification normalisée prescrite par les IFRS et, par conséquent, il est peu probable qu'elles puissent être comparées à des mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. Ces mesures financières non conformes aux PCGR ne devraient pas être considérées de façon isolée, ni comme un substitut aux mesures calculées conformément aux IFRS. Le présent rapport comprend les rapprochements entre ces mesures financières non conformes aux PCGR et les mesures financières qui sont les plus directement comparables calculées conformément aux PCGR.

Les termes et définitions des mesures financières non conformes aux PCGR contenues dans le présent rapport sont les suivants :

Chiffre d'affaires sur une base comparable et chiffre d'affaires sur une base comparable ajusté

Chiffre d'affaires sur une base comparable :	Croissance du total des produits par rapport à la période précédente, en excluant l'incidence des fluctuations des taux de change
Chiffre d'affaires sur une base comparable ajusté :	Croissance du total des produits par rapport à la période précédente, en excluant l'incidence des fluctuations des taux de change et l'impact de la cession des activités liées aux vêtements de performance (Sugoi)

La Société estime que ces mesures fournissent aux investisseurs une meilleure comparabilité de l'évolution du total des produits de la Société en leur présentant la croissance du total des produits de façon uniforme d'une période à l'autre.

Autres informations financières préparées conformément aux IFRS puis ajustées afin d'exclure la perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi que les frais de restructuration et autres coûts

Coût des produits vendus ajusté :	Coût des produits vendus excluant les frais de restructuration et autres coûts
Profit brut ajusté :	Profit brut excluant les frais de restructuration et autres coûts
Profit opérationnel ajusté :	Profit opérationnel excluant la perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi que les frais de restructuration et autres coûts
Bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté :	Bénéfice avant impôts sur le résultat excluant la perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi que les frais de restructuration et autres coûts
Charge d'impôts sur le résultat ajusté :	Charge d'impôts sur le résultat excluant l'incidence fiscale de la perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi que des frais de restructuration et autres coûts
Taux d'imposition ajusté :	Taux d'imposition excluant l'incidence fiscale de la perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi que des frais de restructuration et autres coûts
Bénéfice net ajusté :	Bénéfice net excluant la perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, déduction faite des impôts
Bénéfice par action ajusté de base et dilué :	Bénéfice par action de base et dilué calculé en fonction du bénéfice net ajusté

La Société estime que l'information financière ajustée fournit aux investisseurs des renseignements supplémentaires pour leur permettre de mesurer la performance financière de la Société en excluant certains éléments qui, de l'avis de la Société, ne reflètent pas la performance de ses activités principales et offre ainsi une meilleure comparabilité d'une période à l'autre. De ce fait, la Société considère que l'information financière ajustée aide les investisseurs à analyser les résultats et la performance financière de la Société. L'information financière ajustée est également utilisée par la direction pour évaluer la performance financière de la Société et prendre des décisions opérationnelles et stratégiques.

b) Perte de valeur des immobilisations incorporelles, frais de restructuration et autres coûts

Tableaux de rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre									
	2019					2018 ⁽¹⁾				
	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits
	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%
TOTAL DES PRODUITS	685 669	100,0	-	685 669	100,0	670 437	100,0	-	670 437	100,0
Coût des produits vendus	550 179	80,2	126	550 305	80,3	531 603	79,3	(100)	531 503	79,3
PROFIT BRUT	135 490	19,8	(126)	135 364	19,7	138 834	20,7	100	138 934	20,7
Frais de vente	57 203	8,3	-	57 203	8,3	59 177	8,8	-	59 177	8,8
Frais généraux et administratifs	47 326	6,9	-	47 326	6,9	47 431	7,1	-	47 431	7,1
Frais de recherche et de développement	9 672	1,4	-	9 672	1,4	9 276	1,4	-	9 276	1,4
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	3 449	0,5	-	3 449	0,5	246	-	-	246	-
Frais de restructuration et autres coûts	6 925	1,1	(6 925)	-	-	1 093	0,2	(1 093)	-	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	10 915	1,6	6 799	17 714	2,6	21 611	3,2	1 193	22 804	3,4
Frais financiers	12 797	1,8	-	12 797	1,8	8 254	1,2	-	8 254	1,2
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	(1 882)	(0,2)	6 799	4 917	0,8	13 357	2,0	1 193	14 550	2,2
Charge d'impôts sur le résultat	2 455	0,4	107	2 562	0,5	3 763	0,6	(201)	3 562	0,6
Taux d'imposition	(130,4)%			52,1%		28,2%			24,5%	
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	(4 337)	(0,6)	6 692	2 355	0,3	9 594	1,4	1 394	10 988	1,6
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION										
De base	(0,13)		0,20	0,07		0,30		0,04	0,34	
Dilué(e)	(0,13)		0,20	0,07		0,29		0,05	0,34	
NOMBRE D'ACTION EN CIRCULATION										
De base - moyenne pondérée	32 444 656			32 444 656		32 438 503			32 438 503	
Dilué - moyenne pondérée	32 444 656			32 838 148		32 738 830			32 738 830	

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée.

Les principales variations du bénéfice (de la perte) net(te) de 2018 à 2019 se résument comme suit :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		
	Déclaré	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté
	\$	\$	\$
(Diminution) pour la division Dorel Maison	(3 839)	-	(3 839)
(Diminution) augmentation pour la division Dorel Produits de puériculture	(5 601)	6 518	917
(Diminution) pour la division Dorel Sports	(1 036)	(912)	(1 948)
(DIMINUTION) DU PROFIT OPÉRATIONNEL	(10 476)	5 606	(4 870)
(Augmentation) des frais financiers	(4 543)	-	(4 543)
(Augmentation) des charges du siège social	(220)	-	(220)
Diminution de la charge d'impôts sur le résultat	1 308	(308)	1 000
(DIMINUTION) DU BÉNÉFICE NET	(13 931)	5 298	(8 633)

Les causes de ces variations sont expliquées plus en détail dans la revue des activités opérationnelles consolidées.

Tableaux de rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

Neuf mois clos les 30 septembre										
	2019					2018 ⁽¹⁾				
	Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Perte de valeur des immobilisations incorporelles, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
	\$	% des produits		\$	% des produits	\$	% des produits		\$	% des produits
TOTAL DES PRODUITS	1 981 211	100,0	-	1 981 211	100,0	1 935 967	100,0	-	1 935 967	100,0
Coût des produits vendus	1 578 279	79,7	(1 262)	1 577 017	79,6	1 514 222	78,2	(1 771)	1 512 451	78,1
PROFIT BRUT	402 932	20,3	1 262	404 194	20,4	421 745	21,8	1 771	423 516	21,9
Frais de vente	166 114	8,4	-	166 114	8,4	176 965	9,1	-	176 965	9,1
Frais généraux et administratifs	143 414	7,2	-	143 414	7,2	146 841	7,7	-	146 841	7,7
Frais de recherche et de développement	28 821	1,5	-	28 821	1,5	27 337	1,4	-	27 337	1,4
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	3 901	0,2	-	3 901	0,2	13 407	0,7	-	13 407	0,7
Frais de restructuration et autres coûts	24 180	1,2	(24 180)	-	-	13 593	0,7	(13 593)	-	-
Perte de valeur des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	24 193	1,2	(24 193)	-	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	36 502	1,8	25 442	61 944	3,1	19 409	1,0	39 557	58 966	3,0
Frais financiers	35 865	1,8	-	35 865	1,8	24 024	1,2	-	24 024	1,2
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	637	-	25 442	26 079	1,3	(4 615)	(0,2)	39 557	34 942	1,8
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	10 451	0,5	1 165	11 616	0,6	(4 170)	(0,2)	9 926	5 756	0,3
Taux d'imposition	1 640,7%			44,5%		90,4%			16,5%	
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	(9 814)	(0,5)	24 277	14 463	0,7	(445)	-	29 631	29 186	1,5
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION										
De base	(0,30)		0,75	0,45		(0,01)		0,91	0,90	
Dilué(e)	(0,30)		0,74	0,44		(0,01)		0,90	0,89	
NOMBRE D'ACTION EN CIRCULATION										
De base - moyenne pondérée	32 442 592			32 442 592		32 438 465			32 438 465	
Dilué - moyenne pondérée	32 442 592			32 797 585		32 438 465			32 722 433	

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée.

Les principales variations du bénéfice (de la perte) net(te) de 2018 à 2019 se résument comme suit :

Neuf mois clos les 30 septembre			
	Variation		
	Déclaré	Perte de valeur des immobilisations incorporelles, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté
	\$	\$	\$
(Diminution) pour la division Dorel Maison	(8 488)	-	(8 488)
Augmentation pour la division Dorel Produits de puériculture	9 433	(1 966)	7 467
Augmentation pour la division Dorel Sports	17 616	(12 149)	5 467
AUGMENTATION DU PROFIT OPÉRATIONNEL	18 561	(14 115)	4 446
(Augmentation) des frais financiers	(11 841)	-	(11 841)
(Augmentation) des charges du siège social	(1 468)	-	(1 468)
(Augmentation) de la charge d'impôts sur le résultat	(14 621)	8 761	(5 860)
(DIMINUTION) DU BÉNÉFICE NET	(9 369)	(5 354)	(14 723)

Les causes de ces variations sont expliquées plus en détail dans la revue des activités opérationnelles consolidées.

Les détails relatifs à la perte de valeur des immobilisations incorporelles, aux frais de restructuration et autres coûts sont présentés ci-dessous :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
	\$	\$	\$	\$
Démarquage (reprise) de stocks	(126)	100	693	1 771
Autres coûts connexes	-	-	569	-
Comptabilisés dans le profit brut	(126)	100	1 262	1 771
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	3 777	398	21 059	3 820
Dépréciation d'actifs à long terme	3 039	-	3 039	7 962
(Profits nets) pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente	(59)	-	248	-
Gain sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite	(32)	-	(2 163)	-
Autres coûts connexes	200	695	1 997	1 811
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	6 925	1 093	24 180	13 593
Total des frais de restructuration et autres coûts	6 799	1 193	25 442	15 364
Perte de valeur des immobilisations incorporelles	-	-	-	24 193
Total des frais de restructuration et autres coûts et de la perte de valeur des immobilisations incorporelles avant impôts sur le résultat ⁽¹⁾	6 799	1 193	25 442	39 557
Total des frais de restructuration et autres coûts et de la perte de valeur des immobilisations incorporelles après impôts sur le résultat	6 692	1 394	24 277	29 631
Impact total sur le bénéfice (la perte) par action diluée(e)	(0,20)	(0,05)	(0,74)	(0,90)
⁽¹⁾ Montants sans effet sur la trésorerie inclus dans le total :	2 822	100	1 817	33 558

Frais de restructuration

Pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019, la Société a comptabilisé des frais de restructuration d'un montant total de 25,4 millions de dollars, comparativement à 15,4 millions de dollars en 2018, dont une tranche de 1,3 million de dollars (2018 – 1,8 million de dollars) avait été comptabilisée dans le profit brut et un montant de 24,2 millions de dollars (2018 – 13,6 millions de dollars) sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat.

Division Dorel Produits de puériculture

Pour le troisième trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, la division Dorel Produits de puériculture a comptabilisé des frais de restructuration et autres coûts de montants respectifs de 7,2 millions de dollars et 25,8 millions de dollars, dont une tranche de 25,6 millions de dollars est liée au plan de restructuration de 2019 de la division Dorel Produits de puériculture et une autre de 0,2 million de dollars est liée au précédent plan de la division Dorel Produits de puériculture, qui a été en grande partie complété au quatrième trimestre de l'exercice 2018. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Initiatives de restructuration à la division Dorel Produits de puériculture » pour obtenir de plus amples renseignements sur le plan de l'exercice 2019.

Division Dorel Sports

Au cours du deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société avait annoncé qu'elle vendait les marques SUGOI et Sombrio, cédant ainsi ses activités liées aux vêtements de performance pour se concentrer sur ses activités stratégiques principales, à savoir les bicyclettes et les pièces et accessoires connexes, ainsi que les véhicules électriques pour enfants. Au cours du troisième trimestre et de la période de neuf mois clos le 30 septembre 2019, un montant total de 0,4 million de dollars au titre de frais de restructuration comptabilisés antérieurement par la Société a fait l'objet d'une reprise.

Perte de valeur des immobilisations incorporelles

Au cours du deuxième trimestre de 2018, alors que les ventes et la rentabilité des activités de Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ont continué de diminuer en raison de l'évolution du marché et des habitudes de consommation, les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie pour l'unité

génératrice de trésorerie Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ont été révisées. Par conséquent, au cours du deuxième trimestre de 2018, la Société a comptabilisé des pertes de valeur des relations clients de 8,9 millions de dollars et des marques de commerce (marque Infanti) de 15,3 millions de dollars pour un montant total de 24,2 millions de dollars.

c) Information financière choisie

Le tableau ci-dessous présente de l'information financière choisie pour les huit plus récents trimestres clos les :

	2019			2018 ⁽¹⁾			2017 ⁽¹⁾⁽²⁾	
	30 sept. \$	30 juin \$	31 mars \$	30 déc. \$	30 sept. \$	30 juin \$	31 mars \$	30 déc. \$
Total des produits	685 669	669 982	625 560	683 546	670 437	623 244	642 286	677 052
Bénéfice (perte) net(te)	(4 337)	2 796	(8 273)	(443 898)	9 594	(14 768)	4 729	(6 134)
Par action - De base	(0,13)	0,09	(0,26)	(13,68)	0,30	(0,46)	0,15	(0,19)
Par action - Dilué(e)	(0,13)	0,09	(0,26)	(13,68)	0,29	(0,46)	0,14	(0,19)
Bénéfice net ajusté	2 355	6 317	5 791	10 298	10 988	12 656	5 542	17 268
Par action - De base	0,07	0,19	0,18	0,32	0,34	0,39	0,17	0,53
Par action - Dilué	0,07	0,19	0,18	0,31	0,34	0,39	0,17	0,53
Impact après impôts des pertes de valeur du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles et des frais de restructuration et autres coûts sur le bénéfice (la perte) par action dilué(e) pour le trimestre	(0,20)	(0,10)	(0,44)	(13,99)	(0,05)	(0,85)	(0,03)	(0,72)

⁽¹⁾ La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée.

⁽²⁾ La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2017, la Société a déclaré une perte nette de 6,1 millions de dollars, soit 0,19 \$ par action après dilution, attribuable à une perte de valeur du goodwill ainsi qu'à des frais de restructuration et autres coûts d'un montant net de 0,72 \$ par action après dilution. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 17,3 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui correspond à un bénéfice par action (« BPA ») ajusté dilué de 0,53 \$.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2018, la Société a déclaré une perte nette de 14,8 millions de dollars, soit 0,46 \$ par action après dilution, attribuable à une perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi qu'à des frais de restructuration et autres coûts, d'un montant net de 0,85 \$ par action après dilution. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 12,7 millions de dollars au deuxième trimestre, ce qui correspond à un BPA ajusté dilué de 0,39 \$.

Au quatrième trimestre de l'exercice 2018, la Société a déclaré une perte nette de 443,9 millions de dollars, soit 13,68 \$ par action après dilution, attribuable à des pertes de valeur du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, ainsi qu'à des frais de restructuration et autres coûts, d'un montant net de 13,99 \$ par action après dilution. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 10,3 millions de dollars au quatrième trimestre, ce qui correspond à un BPA ajusté dilué de 0,31 \$.

Au premier trimestre de l'exercice 2019, la Société a déclaré une perte nette de 8,3 millions de dollars, soit 0,26 \$ par action après dilution, attribuable à des frais de restructuration et autres coûts, d'un montant net de 0,44 \$ par action après dilution. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 5,8 millions de dollars au premier trimestre, ce qui correspond à un BPA ajusté dilué de 0,18 \$.

Au deuxième trimestre de l'exercice 2019, la Société a déclaré un bénéfice net de 2,8 millions de dollars, soit 0,09 \$ par action après dilution, attribuable à des frais de restructuration et autres coûts, d'un montant net de 0,10 \$ par action après dilution. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 6,3 millions de dollars au deuxième trimestre, ce qui correspond à un BPA ajusté dilué de 0,19 \$.

Au troisième trimestre de l'exercice 2019, la Société a déclaré une perte nette de 4,3 millions de dollars, soit 0,13 \$ par action après dilution, attribuable à des frais de restructuration et autres coûts, d'un montant net de 0,20 \$ par action après dilution. Le bénéfice net ajusté s'est établi à 2,4 millions de dollars au troisième trimestre, ce qui correspond à un BPA ajusté dilué de 0,07 \$.

d) Revue des activités opérationnelles consolidées

Rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR – croissance du total des produits et du chiffre d'affaires sur une base comparable :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre								
	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports		
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Augmentation (diminution) du total des produits	2,3	4,3	(4,1)	10,0	(2,9)	(2,5)	14,2	6,6	
Incidence des fluctuations des taux de change	1,3	1,8	-	0,2	2,4	2,1	1,4	3,0	
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires sur une base comparable	3,6	6,1	(4,1)	10,2	(0,5)	(0,4)	15,6	9,6	
Incidence de la cession des activités liées aux vêtements de performance (SUGOI)	-	0,7	-	-	-	-	0,1	2,2	
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires sur une base comparable ajusté	3,6	6,8	(4,1)	10,2	(0,5)	(0,4)	15,7	11,8	

	Neuf mois clos les 30 septembre								
	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports		
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
	%	%	%	%	%	%	%	%	%
Augmentation (diminution) du total des produits	2,3	1,9	6,0	0,9	(2,3)	1,2	3,9	3,5	
Incidence des fluctuations des taux de change	2,1	(0,9)	0,1	-	3,6	(2,2)	2,3	(0,3)	
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires sur une base comparable	4,4	1,0	6,1	0,9	1,3	(1,0)	6,2	3,2	
Incidence de la cession des activités liées aux vêtements de performance (SUGOI)	0,5	0,2	-	-	-	-	1,5	0,7	
Augmentation (diminution) du chiffre d'affaires sur une base comparable ajusté	4,9	1,2	6,1	0,9	1,3	(1,0)	7,7	3,9	

Au troisième trimestre de l'exercice 2019, le chiffre d'affaires de Dorel a progressé de 15,2 millions de dollars, soit 2,3 %, par rapport au précédent exercice pour s'établir à 685,7 millions de dollars. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires sur une base comparable a progressé d'environ 3,6 %. Cette croissance du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires sur une base comparable est attribuable à une progression à la division Dorel Sports, en partie contrebalancée par des reculs aux divisions Dorel Maison et Dorel Produits de puériculture. À la division Dorel Sports, toutes les unités d'exploitation ont enregistré une croissance de leurs ventes, grâce notamment au lancement récent des produits de l'année-modèle 2020 à l'unité d'exploitation Cycling Sports Group (CSG), au fort volume généré par le programme de vélos en libre-service du Brésil à l'unité d'exploitation Caloi, ainsi qu'à une amélioration des ventes en magasins à l'unité d'exploitation Pacific Cycle. À la division Dorel Maison, l'augmentation des prix de vente au détail et la réduction des activités promotionnelles ont eu un impact négatif sur la croissance du chiffre d'affaires. Enfin, à la division Dorel Produits de puériculture, la croissance enregistrée au Brésil, stimulée par le commerce électronique, ainsi que les améliorations observées sur les marchés chiliens et américains, ont été contrebalancées par des reculs principalement en Europe, et attribuables à l'évolution des tendances sur le marché des produits pour enfants, de même que par des reculs dans les autres régions.

Pour la période de neuf mois, le chiffre d'affaires de Dorel a progressé de 45,2 millions de dollars, soit 2,3 %, pour atteindre 1 981,2 millions de dollars, comparativement à 1 936,0 millions de dollars un an auparavant. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires sur une base comparable s'est amélioré d'environ 4,4 %. Si l'on exclut également l'impact sur le chiffre d'affaires de la cession des activités liées aux vêtements de performance (SUGOI) au deuxième trimestre de 2018, le chiffre d'affaires sur une base comparable ajusté a progressé d'environ 4,9 %. La croissance du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires sur une base comparable depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à la progression du commerce électronique à la division Dorel Maison ainsi qu'aux innovations à l'unité d'exploitation CSG de la division Dorel Sports, en partie contrebalancées par les défis auxquels a fait face la division Dorel Produits de puériculture, principalement sur le marché européen.

Le profit brut a diminué de 90 points de base au troisième trimestre pour s'établir à 19,8 %, comparativement à 20,7 % au troisième trimestre de l'exercice 2018. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté s'établit à 19,7 %, ce qui représente un recul de 100 points de base. La baisse enregistrée durant le trimestre est principalement attribuable à la division Dorel Maison dont les coûts d'entreposage ont augmenté, en plus d'avoir subi les répercussions de l'imposition de tarifs douaniers, ainsi qu'à la division Dorel Sports, où la hausse des tarifs a eu des répercussions négatives sur le profit brut exprimé en pourcentage du total des produits. À la division Dorel

Produits de puériculture, la composition des ventes désavantageuse en Europe a été contrebalancée par la réalisation d'un gain de compression à la suite de modifications apportées à un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées.

Depuis le début de l'exercice, le profit brut a reculé de 150 points de base pour s'établir à 20,3 %, comparativement à 21,8 % en 2018. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté a aussi diminué de 150 points de base pour s'établir à 20,4 %, comparativement à 21,9 % l'an dernier. Ces deux reculs sont expliqués par une baisse du profit brut dans l'ensemble des divisions et sont attribuables aux mêmes raisons que celles indiquées pour le trimestre.

Les frais de vente ont diminué de 2,0 millions de dollars, soit 3,3 %, pour s'établir à 57,2 millions de dollars au troisième trimestre, alors qu'exprimés en pourcentage des produits, ils ont reculé de 50 points de base. Pour la période de neuf mois, les frais de vente ont baissé de 10,9 millions de dollars, soit 6,1 %, pour se chiffrer à 166,1 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 70 points de base, lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. Ces reculs sont principalement attribuables à une baisse des coûts liés aux effectifs ainsi qu'à une diminution de l'amortissement des relations clients à la division Dorel Produits de puériculture en raison de la perte de valeur comptabilisée au quatrième trimestre de 2018.

Les frais généraux et administratifs se sont chiffrés à 47,3 millions de dollars au troisième trimestre, soit un niveau comparable au précédent exercice, mais ont reculé de 20 points de base, lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. Depuis le début de l'exercice, ces frais ont diminué de 3,4 millions de dollars, soit 2,3 %, pour s'établir à 143,4 millions de dollars, ce qui représente une baisse de 50 points de base lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. La baisse globale observée depuis le début de l'exercice est essentiellement attribuable à une réduction des coûts liés aux effectifs à la division Dorel Produits de puériculture, de même qu'aux économies découlant de la cession des activités liées aux vêtements de performance à la division Dorel Sports.

Les frais de recherche et de développement ont enregistré une hausse de 0,4 million de dollars, soit 4,3 %, au troisième trimestre, pour atteindre 9,7 millions de dollars, tandis que pour les neuf mois de l'exercice, ces frais ont augmenté de 1,5 million de dollars, soit 5,4 %, pour atteindre 28,8 millions de dollars. Il s'agit de niveaux comparables à ceux des périodes correspondantes du précédent exercice, lorsqu'exprimés en pourcentage des produits.

La perte de valeur sur les créances clients et autres créances s'est élevée à 3,4 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 0,2 million de dollars en 2018. L'augmentation observée pour le trimestre est attribuable à la faillite d'un client canadien de la division Dorel Maison ainsi qu'à un client de la division Dorel Produits de puériculture qui a été placé sous administration judiciaire au Royaume-Uni. Pour la période de neuf mois, cette perte de valeur s'est établie à 3,9 millions de dollars, comparativement à 13,4 millions de dollars douze mois plus tôt. La baisse observée pour les neuf mois de l'exercice s'explique essentiellement par la variation nette entre la perte de valeur de 12,5 millions de dollars sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis comptabilisée au premier trimestre de 2018, dont une tranche de 2,1 millions de dollars est reliée à la division Dorel Maison, une tranche de 3,8 millions de dollars est reliée à la division Dorel Produits de puériculture et une tranche de 6,6 millions de dollars est reliée à la division Dorel Sports, et la perte de valeur comptabilisée au cours du troisième trimestre de l'exercice 2019, expliquée plus haut.

Au troisième trimestre, la Société a déclaré un profit opérationnel de 10,9 millions de dollars, comparativement à 21,6 millions de dollars en 2018. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a diminué de 5,1 millions de dollars, soit 22,3 %, pour s'établir à 17,7 millions de dollars, comparativement à 22,8 millions de dollars lors du même trimestre l'an dernier. Depuis le début de l'exercice, la Société a déclaré un profit opérationnel de 36,5 millions de dollars, comparativement à 19,4 millions de dollars en 2018. Si l'on exclut la perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a augmenté de 3,0 millions de dollars, soit 5,1 %, pour atteindre 61,9 millions de dollars. Si l'on exclut également la perte de valeur de 12,5 millions de dollars sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis comptabilisée au premier trimestre de l'exercice 2018, le profit opérationnel ajusté a diminué de 9,5 millions de dollars depuis le début de l'exercice.

Les détails des frais financiers sont résumés ci-dessous :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre				Neuf mois clos les 30 septembre			
	2019	2018 ⁽¹⁾	Variation		2019	2018 ⁽¹⁾	Variation	
	\$	\$	\$	%	\$	\$	\$	%
Intérêts sur les obligations locatives	1 989	-	1 989	100,0	5 960	-	5 960	100,0
Intérêts sur la dette à long terme - y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes	8 876	6 619	2 257	34,1	23 963	19 315	4 648	24,1
Amortissement des frais de financement différés	380	264	116	43,9	960	798	162	20,3
Perte découlant de la révision des paiements estimés liés aux débetures convertibles	-	-	-	-	670	-	670	100,0
Autres intérêts	1 552	1 371	181	13,2	4 312	3 911	401	10,3
TOTAL DES FRAIS FINANCIERS	12 797	8 254	4 543	55,0	35 865	24 024	11 841	49,3

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée.

Les frais financiers ont atteint 12,8 millions de dollars au troisième trimestre, en hausse de 4,5 millions de dollars par rapport à la même période l'an dernier. Depuis le début de l'exercice, ces frais se chiffrent à 35,9 millions de dollars, en hausse de 11,8 millions de dollars par rapport à la période correspondante de l'exercice 2018. Les augmentations sont en partie attribuables à la comptabilisation de charges d'intérêts sur les obligations locatives de 2,0 millions de dollars pour le trimestre et de 6,0 millions de dollars pour les neuf mois de l'exercice, à la suite de l'adoption de la norme IFRS 16, *Contrats de location*, au cours de l'exercice 2019, et en vertu de laquelle les montants comparatifs du précédent exercice n'ont pas été retraités. Les augmentations des frais financiers s'expliquent aussi par des hausses des charges d'intérêts sur la dette à long terme de 2,3 millions de dollars pour le trimestre et de 4,6 millions de dollars depuis le début de l'exercice, en raison d'une augmentation des soldes moyens de la dette à long terme et d'une augmentation des taux d'intérêt moyens, comparativement au précédent exercice. Enfin, la Société a comptabilisé une perte de 0,7 million de dollars découlant de la révision des paiements estimés liés à ses débetures convertibles au cours du deuxième trimestre de 2019.

La perte avant impôts sur le résultat s'est élevée à 1,9 million de dollars au troisième trimestre, comparativement à un bénéfice avant impôts sur le résultat de 13,4 millions de dollars en 2018. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté a reculé de 9,6 millions de dollars pour s'établir à 4,9 millions de dollars. Pour les neuf mois de l'exercice, la Société a déclaré un bénéfice avant impôts sur le résultat de 0,6 million de dollars en 2019, comparativement à une perte avant impôts sur le résultat de 4,6 millions de dollars en 2018. Depuis le début de l'exercice, le bénéfice avant impôts sur le résultat ajusté a reculé de 8,8 millions de dollars pour s'établir à 26,1 millions de dollars en 2019, comparativement à 34,9 millions de dollars en 2018.

Au troisième trimestre de 2019, la perte nette s'est élevée à 4,3 millions de dollars, soit 0,13 \$ par action après dilution, comparativement à un bénéfice net de 9,6 millions de dollars, ou 0,29 \$ par action après dilution, en 2018. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le bénéfice net ajusté du trimestre a reculé pour s'établir à 2,4 millions de dollars, comparativement à 11,0 millions de dollars un an plus tôt. Pour les neuf mois de 2019, la Société a déclaré une perte nette de 9,8 millions de dollars, soit 0,30 \$ par action après dilution, comparativement à 0,4 million de dollars, ou 0,01 \$ par action après dilution, en 2018. Si l'on exclut la perte de valeur des immobilisations incorporelles, ainsi que les frais de restructuration et autres coûts, le bénéfice net ajusté depuis le début de l'exercice s'élève à 14,5 millions de dollars, comparativement à 29,2 millions de dollars en 2018, tandis que le BPA ajusté dilué s'établit à 0,44 \$ pour les neuf mois de 2019, comparativement à 0,89 \$ en 2018. La liquidation de Toys"R"Us aux États-Unis a donné lieu au premier trimestre de 2018 à une perte de valeur sur les créances clients et autres créances de 12,5 millions de dollars (9,4 millions de dollars après impôts), soit 0,29 \$ par action après dilution. Si l'on exclut aussi l'incidence de la perte de valeur sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis, le bénéfice net ajusté pour les neuf mois de 2018 s'établit à 38,6 millions de dollars, soit 1,18 \$ par action après dilution.

En tant que société multinationale, Dorel est résidente de plusieurs pays et, de ce fait, est assujettie à différents taux d'imposition dans ces diverses juridictions fiscales, à l'interprétation et à l'application de ces lois fiscales ainsi qu'à l'application de traités fiscaux conclus entre différents pays. Par conséquent, d'importantes fluctuations du taux d'imposition combiné de la Société peuvent survenir d'un exercice à l'autre ou encore d'un trimestre à l'autre au cours d'un même exercice. Pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019, les taux d'imposition effectifs de la Société se sont élevés respectivement à (130,4) % et 1 640,7 %, comparativement à 28,2 % et 90,4 % pour les périodes correspondantes du précédent exercice. Si l'on exclut l'impôt sur les frais de restructuration et autres coûts, le taux d'imposition ajusté de la Société au troisième trimestre s'élève 52,1 % en 2019, comparativement à 24,5 % en 2018. Si l'on exclut l'impôt sur la perte de valeur des immobilisations incorporelles ainsi que sur les frais de

restructuration et autres coûts, le taux d'imposition ajusté de la Société pour les neuf mois de l'exercice s'établit à 44,5 % en 2019, comparativement à 16,5 % en 2018. Du fait des importantes pertes de valeur comptabilisées au quatrième trimestre de 2018, la Société n'a pas pu comptabiliser certaines économies fiscales liées à des pertes fiscales et des différences temporaires, ce qui a engendré une hausse des taux d'imposition effectifs déclarés pour les deux périodes, comparativement à l'exercice précédent. Le reste de l'augmentation du taux d'imposition effectif déclaré et du taux d'imposition effectif ajusté est attribuable à l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société. La Société s'attend à ce que son taux d'imposition annuel ajusté pour l'ensemble de l'exercice se situe dans une fourchette de 35 % à 40 %. Cependant, les fluctuations trimestrielles des bénéfices font en sorte que ce taux peut varier de manière importante d'un trimestre à l'autre.

e) Revue des activités opérationnelles sectorielles

Les résultats sectoriels sont présentés à la note 17 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société. De plus amples informations sur les résultats par secteur opérationnel sont présentées ci-dessous.

Dorel Maison

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre							
	2019		2018 ⁽¹⁾		Variation		
	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	%	% des produits
TOTAL DES PRODUITS	212 467	100,0	221 627	100,0	(9 160)	(4,1)	-
Coût des produits vendus	180 091	84,8	186 783	84,3	(6 692)	(3,6)	0,5
PROFIT BRUT	32 376	15,2	34 844	15,7	(2 468)	(7,1)	(0,5)
Frais de vente	6 795	3,2	6 440	2,9	355	5,5	0,3
Frais généraux et administratifs	7 460	3,5	7 783	3,5	(323)	(4,2)	-
Frais de recherche et de développement	1 184	0,5	1 115	0,5	69	6,2	-
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	1 272	0,6	2	-	1 270	63 500,0	0,6
PROFIT OPÉRATIONNEL	15 665	7,4	19 504	8,8	(3 839)	(19,7)	(1,4)

Neuf mois clos les 30 septembre							
	2019		2018 ⁽¹⁾		Variation		
	\$	% des produits	\$	% des produits	\$	%	% des produits
TOTAL DES PRODUITS	630 679	100,0	595 185	100,0	35 494	6,0	-
Coût des produits vendus	539 110	85,5	495 796	83,3	43 314	8,7	2,2
PROFIT BRUT	91 569	14,5	99 389	16,7	(7 820)	(7,9)	(2,2)
Frais de vente	20 080	3,2	19 263	3,2	817	4,2	-
Frais généraux et administratifs	22 251	3,5	22 147	3,8	104	0,5	(0,3)
Frais de recherche et de développement	3 626	0,6	3 248	0,5	378	11,6	0,1
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	1 423	0,2	2 054	0,3	(631)	(30,7)	(0,1)
PROFIT OPÉRATIONNEL	44 189	7,0	52 677	8,9	(8 488)	(16,1)	(1,9)

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée.

Le chiffre d'affaires de la division Dorel Maison a reculé de 9,2 millions de dollars, soit 4,1 %, au troisième trimestre pour s'établir à 212,5 millions de dollars. Le chiffre d'affaires sur une base comparable a aussi fléchi d'environ 4,1 % du fait que l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre n'a pas été importante au troisième trimestre. Les reculs du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires sur une base comparable sont essentiellement attribuables à l'incidence négative sur les décisions d'achat des détaillants de la hausse des prix de vente au détail résultant de l'imposition de tarifs douaniers sur les produits importés de Chine, ainsi qu'à une diminution des activités promotionnelles sur de nombreux articles vendus auprès des détaillants traditionnels. Pour les neuf mois de l'exercice, le chiffre d'affaires de la division Dorel Maison s'est amélioré de 35,5 millions de dollars, soit 6,0 %, pour atteindre 630,7 millions de dollars, comparativement à 595,2 millions de dollars en 2018. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires sur une base comparable s'est amélioré d'environ 6,1 % depuis le début de l'exercice. L'augmentation du chiffre d'affaires et du chiffre d'affaires sur une base comparable depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à une progression des ventes alimentée par la croissance que connaît le commerce électronique, en partie contrebalancée par les défis rencontrés au troisième trimestre et expliqués plus haut. Au troisième trimestre et pour les neuf mois de l'exercice, les ventes

réalisées par le biais du commerce électronique ont représenté respectivement 61 % et 60 % des ventes brutes totales de la division, comparativement à 58 % et 55 %, respectivement, lors des mêmes périodes en 2018.

Le profit brut s'est élevé à 15,2 % au troisième trimestre et s'établit à 14,5 % depuis le début de l'exercice, ce qui représente des reculs respectifs de 50 et 220 points de base par rapport au troisième trimestre et aux neuf mois de l'exercice précédent. Ces reculs sont essentiellement attribuables à une hausse des frais d'entreposage en raison de l'augmentation de la superficie d'entreposage globale de la division ainsi qu'à une hausse des niveaux des stocks. Ces baisses reflètent aussi l'impact de l'imposition de tarifs douaniers sur les produits provenant de la Chine ainsi qu'une hausse des incitatifs promotionnels offerts dans le canal des détaillants Internet.

Les frais de vente, généraux et administratifs ainsi que de recherche et de développement sont demeurés stables au troisième trimestre, par rapport au précédent exercice, et ont augmenté de 1,3 million de dollars, soit 2,9 %, depuis le début de l'exercice. L'augmentation au troisième trimestre est liée au soutien apporté en matière de commerce électronique ainsi qu'à des dépenses supplémentaires à l'unité d'exploitation européenne acquise au quatrième trimestre de 2018, et a été contrebalancée par des économies découlant de l'acquisition de Canbest et par une baisse des coûts liés au programme de primes incitatives au rendement. L'augmentation observée depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à une hausse des frais de commission et des coûts liés aux effectifs en raison de la croissance du chiffre d'affaires depuis le début de l'exercice.

La perte de valeur sur les créances clients et autres créances a augmenté de 1,3 million de dollars au troisième trimestre, tandis que depuis le début de l'exercice, elle affiche une baisse de 0,6 million de dollars. L'augmentation au troisième trimestre est attribuable à la faillite d'un client canadien. La baisse depuis le début de l'exercice est attribuable à la variation nette entre la perte de valeur de 2,1 millions de dollars sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis comptabilisée au premier trimestre de l'exercice 2018 et la perte de valeur comptabilisée au cours du troisième trimestre de 2019.

Le profit opérationnel de la division Dorel Maison a diminué de 3,8 millions de dollars au troisième trimestre pour s'établir à 15,7 millions de dollars, contre 19,5 millions de dollars en 2018. Pour la période de neuf mois, le profit opérationnel a reculé de 8,5 millions de dollars, soit 16,1 %, pour s'établir à 44,2 millions de dollars. Si l'on exclut la perte de valeur de 2,1 millions de dollars sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis comptabilisée en 2018, le profit opérationnel a reculé de 10,6 millions de dollars, soit 19,4 %, depuis le début de l'exercice. Ces reculs sont attribuables à une baisse du profit brut et à une hausse des frais opérationnels, comme il est expliqué plus haut.

Dorel Produits de puériculture

Tableaux de rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre									
	2019					2018 ⁽¹⁾				
	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits
\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%	
TOTAL DES PRODUITS	222 925	100,0	-	222 925	100,0	229 690	100,0	-	229 690	100,0
Coût des produits vendus	166 706	74,8	-	166 706	74,8	171 844	74,8	-	171 844	74,8
PROFIT BRUT	56 219	25,2	-	56 219	25,2	57 846	25,2	-	57 846	25,2
Frais de vente	26 789	12,0	-	26 789	12,0	29 726	12,9	-	29 726	12,9
Frais généraux et administratifs	18 079	8,1	-	18 079	8,1	19 055	8,4	-	19 055	8,4
Frais de recherche et de développement	7 137	3,2	-	7 137	3,2	6 987	3,0	-	6 987	3,0
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	1 622	0,7	-	1 622	0,7	403	0,2	-	403	0,2
Frais de restructuration et autres coûts	7 155	3,2	(7 155)	-	-	637	0,2	(637)	-	-
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	(4 563)	(2,0)	7 155	2 592	1,2	1 038	0,5	637	1 675	0,7

Neuf mois clos les 30 septembre										
2019						2018 ⁽¹⁾				
	Déclaré	% des produits	Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits	Déclaré	% des produits	Perte de valeur des immobilisations incorporelles, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	% des produits
	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%
TOTAL DES PRODUITS	674 682	100,0	-	674 682	100,0	690 462	100,0	-	690 462	100,0
Coût des produits vendus	499 244	74,0	(1 388)	497 856	73,8	507 727	73,5	(87)	507 640	73,5
PROFIT BRUT	175 438	26,0	1 388	176 826	26,2	182 735	26,5	87	182 822	26,5
Frais de vente	81 076	12,0	-	81 076	12,0	89 106	12,9	-	89 106	12,9
Frais généraux et administratifs	56 083	8,4	-	56 083	8,4	60 412	8,8	-	60 412	8,8
Frais de recherche et de développement	21 145	3,1	-	21 145	3,1	20 108	2,9	-	20 108	2,9
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	2 045	0,3	-	2 045	0,3	4 186	0,6	-	4 186	0,6
Frais de restructuration et autres coûts	24 410	3,6	(24 410)	-	-	3 484	0,5	(3 484)	-	-
Perte de valeur des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	24 193	3,5	(24 193)	-	-
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	(9 321)	(1,4)	25 798	16 477	2,4	(18 754)	(2,7)	27 764	9 010	1,3

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée.

Les principales variations du profit (de la perte) opérationnel(le) de 2018 à 2019 se résument comme suit :

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre						Neuf mois clos les 30 septembre				
Variation										
	Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Perte de valeur des immobilisations incorporelles, frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
	\$	%	\$	\$	%	\$	%	\$	\$	%
TOTAL DES PRODUITS	(6 765)	(2,9)	-	(6 765)	(2,9)	(15 780)	(2,3)	-	(15 780)	(2,3)
Coût des produits vendus	(5 138)	(3,0)	-	(5 138)	(3,0)	(8 483)	(1,7)	(1 301)	(9 784)	(1,9)
PROFIT BRUT	(1 627)	(2,8)	-	(1 627)	(2,8)	(7 297)	(4,0)	1 301	(5 996)	(3,3)
Frais de vente	(2 937)	(9,9)	-	(2 937)	(9,9)	(8 030)	(9,0)	-	(8 030)	(9,0)
Frais généraux et administratifs	(976)	(5,1)	-	(976)	(5,1)	(4 329)	(7,2)	-	(4 329)	(7,2)
Frais de recherche et de développement	150	2,1	-	150	2,1	1 037	5,2	-	1 037	5,2
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	1 219	302,5	-	1 219	302,5	(2 141)	(51,1)	-	(2 141)	(51,1)
Frais de restructuration et autres coûts	6 518	1 023,2	(6 518)	-	-	20 926	600,6	(20 926)	-	-
Perte de valeur des immobilisations incorporelles	-	-	-	-	-	(24 193)	(100,0)	24 193	-	-
PROFIT (PERTE) OPÉRATIONNEL(LE)	(5 601)	(539,6)	6 518	917	54,7	9 433	50,3	(1 966)	7 467	82,9

Au troisième trimestre, le chiffre d'affaires de la division Dorel Produits de puériculture a reculé de 6,8 millions de dollars, soit 2,9 %, pour s'établir à 222,9 millions de dollars, contre 229,7 millions de dollars en 2018. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires sur une base comparable a fléchi d'environ 0,5 %. Cette croissance du chiffre d'affaires sur une base comparable au troisième trimestre est attribuable à la croissance soutenue des ventes réalisées par le biais du commerce électronique au Brésil, à l'amélioration des ventes au détail au Chili, un marché qui se redresse après avoir connu une année 2018 difficile, de même qu'à la progression du chiffre d'affaires réalisé auprès des grands détaillants aux États-Unis. Ces avancées ont été contrebalancées en partie par des reculs de la demande en Europe pour la catégorie des sièges d'auto non évolutifs. Pour les neuf mois de l'exercice, le chiffre d'affaires de la division a baissé de 15,8 millions de dollars, soit 2,3 %, pour s'établir à 674,7 millions de dollars, contre 690,5 millions de dollars lors du précédent exercice. Depuis le début de l'exercice, le chiffre d'affaires sur une base comparable s'est amélioré d'environ 1,3 %, si l'on exclut l'impact négatif net de l'affaiblissement de la plupart des devises par rapport au dollar US.

Le profit brut s'est élevé à 25,2 % au troisième trimestre, soit un niveau comparable à celui de la période correspondante de l'exercice 2018. Le profit brut au troisième trimestre 2019 incluait un gain sur les compressions résultant d'une modification apportée à un régime d'avantages complémentaires de retraite à prestations déterminées, qui a contrebalancé le recul attribuable à une composition des ventes moins avantageuse à l'unité d'exploitation Dorel Juvenile Europe. Depuis le début de l'exercice, le profit brut s'établit à 26,0 %, ce qui représente un recul de 50 points de base par rapport à l'an dernier. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté s'est

établi à 26,2 %, ce qui représente une baisse de 30 points de base par rapport à l'an dernier. Les variations importantes de la marge brute s'expliquent par les baisses enregistrées à l'unité d'exploitation Dorel Juvenile Europe, en partie contrebalancées par des taux de change avantageux et une amélioration de la productivité à l'usine de l'unité d'exploitation Dorel Juvenile Chine.

Les frais de vente ont diminué de 2,9 millions de dollars, soit 9,9 %, au troisième trimestre pour s'établir à 26,8 millions de dollars, comparativement à 29,7 millions de dollars en 2018, ce qui représente une baisse de 0,9 % lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. Pour les neuf mois de l'exercice, les frais de vente ont diminué de 8,0 millions de dollars, soit 9,0 %, pour s'établir à 81,1 millions de dollars, et ont reculé de 0,9 % lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. Comme aux premier et deuxième trimestres, les baisses pour le troisième trimestre et depuis le début de l'exercice sont attribuables à une réduction des coûts liés aux effectifs dans l'ensemble de la division, résultant des initiatives de restructuration antérieures et actuelles, ainsi qu'à une diminution de l'amortissement des relations clients en raison de la perte de valeur comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice 2018.

Les frais généraux et administratifs ont baissé de 1,0 million de dollars, soit 5,1 %, au troisième trimestre, tandis que pour la période de neuf mois, ils affichent une diminution de 4,3 millions de dollars, soit 7,2 %, par rapport au précédent exercice. Les baisses sont principalement attribuables à une réduction des coûts liés aux effectifs résultant de la mise en œuvre d'initiatives de compression des coûts.

Les frais de recherche et de développement sont demeurés stables au troisième trimestre et ont augmenté de 1,0 million de dollars, soit 5,2 %, depuis le début de l'exercice. Une hausse des dépenses et de l'amortissement des frais de développement différés ont été en partie contrebalancées par une réduction ces coûts liés aux effectifs.

La perte de valeur sur les créances clients et autres créances s'est élevée à 1,6 million de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à 0,4 million de dollars en 2018. Cette hausse est principalement attribuable au client de la division, Mothercare, qui a été placé sous administration judiciaire au Royaume-Uni. Depuis le début de l'exercice, le montant de la perte de valeur a diminué de 2,1 millions de dollars par rapport à l'an dernier pour s'établir à 2,0 millions de dollars en 2019, en raison principalement de la variation nette entre la perte de valeur de 3,8 millions de dollars sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis comptabilisée au premier trimestre de 2018, et la perte de valeur comptabilisée au troisième trimestre de 2019, comme il est expliqué plus haut.

La perte opérationnelle s'est élevée à 4,6 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, comparativement à un profit opérationnel de 1,0 million de dollars en 2018. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté s'est amélioré de 0,9 million de dollars pour atteindre 2,6 millions de dollars, comparativement à 1,7 million de dollars en 2018. Depuis le début de l'exercice, la perte opérationnelle s'établit à 9,3 millions de dollars, comparativement à 18,8 millions de dollars en 2018, tandis que le profit opérationnel ajusté pour la période de neuf mois s'est amélioré de 7,5 millions de dollars pour atteindre 16,5 millions de dollars, comparativement à 9,0 millions de dollars lors de la même période en 2018. Si l'on exclut également la perte de valeur sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis, le profit opérationnel ajusté depuis le début de l'exercice s'établit à 16,5 millions de dollars, comparativement à 12,8 millions de dollars l'an dernier. Les augmentations du profit opérationnel ajusté au troisième trimestre et depuis le début de l'exercice s'expliquent essentiellement par la compression des coûts qui a permis de réduire les frais opérationnels, en partie contrebalancée par une baisse du profit brut.

Tableaux de rapprochement des mesures financières non conformes aux PCGR :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre									
	2019					2018 ⁽¹⁾				
	Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
\$	%	\$		%	\$	%	\$		%	
TOTAL DES PRODUITS	250 277	100,0	-	250 277	100,0	219 120	100,0	-	219 120	100,0
Coût des produits vendus	203 382	81,3	126	203 508	81,3	172 976	78,9	(100)	172 876	78,9
PROFIT BRUT	46 895	18,7	(126)	46 769	18,7	46 144	21,1	100	46 244	21,1
Frais de vente	23 571	9,4	-	23 571	9,4	22 834	10,4	-	22 834	10,4
Frais généraux et administratifs	15 691	6,4	-	15 691	6,4	14 846	6,9	-	14 846	6,9
Frais de recherche et de développement	1 351	0,5	-	1 351	0,5	1 174	0,5	-	1 174	0,5
Perte (reprise) de valeur sur les créances clients et autres créances	555	0,2	-	555	0,2	(159)	(0,1)	-	(159)	(0,1)
Frais de restructuration et autres coûts	(230)	(0,2)	230	-	-	456	0,2	(456)	-	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	5 957	2,4	(356)	5 601	2,2	6 993	3,2	556	7 549	3,4

	Neuf mois clos les 30 septembre									
	2019					2018 ⁽¹⁾				
	Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
\$	%	\$		%	\$	%	\$		%	
TOTAL DES PRODUITS	675 850	100,0	-	675 850	100,0	650 320	100,0	-	650 320	100,0
Coût des produits vendus	539 925	79,9	126	540 051	79,9	510 699	78,5	(1 684)	509 015	78,3
PROFIT BRUT	135 925	20,1	(126)	135 799	20,1	139 621	21,5	1 684	141 305	21,7
Frais de vente	64 758	9,6	-	64 758	9,6	67 920	10,4	-	67 920	10,4
Frais généraux et administratifs	46 361	6,8	-	46 361	6,8	47 507	7,3	-	47 507	7,3
Frais de recherche et de développement	4 050	0,6	-	4 050	0,6	3 981	0,6	-	3 981	0,6
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	433	0,1	-	433	0,1	7 167	1,1	-	7 167	1,1
Frais de restructuration et autres coûts	(230)	-	230	-	-	10 109	1,6	(10 109)	-	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	20 553	3,0	(356)	20 197	3,0	2 937	0,5	11 793	14 730	2,3

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée.

Les principales variations du profit opérationnel de 2018 à 2019 se résument comme suit :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre					Neuf mois clos les 30 septembre				
	Variation									
	Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté		Déclaré		Frais de restructuration et autres coûts	Ajusté	
\$	%	\$		%	\$	%	\$		%	
TOTAL DES PRODUITS	31 157	14,2	-	31 157	14,2	25 530	3,9	-	25 530	3,9
Coût des produits vendus	30 406	17,6	226	30 632	17,7	29 226	5,7	1 810	31 036	6,1
PROFIT BRUT	751	1,6	(226)	525	1,1	(3 696)	(2,6)	(1 810)	(5 506)	(3,9)
Frais de vente	737	3,2	-	737	3,2	(3 162)	(4,7)	-	(3 162)	(4,7)
Frais généraux et administratifs	845	5,7	-	845	5,7	(1 146)	(2,4)	-	(1 146)	(2,4)
Frais de recherche et de développement	177	15,1	-	177	15,1	69	1,7	-	69	1,7
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances	714	449,1	-	714	449,1	(6 734)	(94,0)	-	(6 734)	(94,0)
Frais de restructuration et autres coûts	(686)	(150,4)	686	-	-	(10 339)	(102,3)	10 339	-	-
PROFIT OPÉRATIONNEL	(1 036)	(14,8)	(912)	(1 948)	(25,8)	17 616	599,8	(12 149)	5 467	37,1

Le chiffre d'affaires de la division Dorel Sports a augmenté de 31,2 millions de dollars, soit 14,2 %, au troisième trimestre de 2019 pour atteindre 250,3 millions de dollars, contre 219,1 millions de dollars en 2018. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires sur une base comparable s'est amélioré d'environ 15,6 %. Toutes les unités d'exploitation de la division ont enregistré une croissance de leur chiffre d'affaires et de leur chiffre d'affaires sur une base comparable au troisième trimestre. L'unité d'exploitation CSG a affiché une croissance à deux chiffres en raison principalement des ventes réalisées auprès de clients clés ainsi qu'au sein du réseau des détaillants de bicyclettes indépendants (DBI), stimulées par les produits de l'année-modèle 2020. Le chiffre d'affaires en réels brésiliens de l'unité d'exploitation Caloi a aussi enregistré une croissance à deux chiffres grâce au programme de vélos en libre-service du Brésil, de même qu'à une amélioration de la composition des ventes attribuable à la croissance de la marque Cannondale dans ce pays. L'unité d'exploitation Pacific Cycle a vu son

chiffre d'affaires s'améliorer au troisième trimestre, grâce à de fortes ventes en magasins chez les grands détaillants, malgré le report par certains grands clients américains des livraisons pour la période de Noël 2019 au début du quatrième trimestre. Pour les neuf mois de 2019, le chiffre d'affaires de la division a progressé de 25,5 millions de dollars, soit 3,9 %, pour s'établir à 675,9 millions de dollars. Si l'on exclut l'incidence des fluctuations des taux de change d'un exercice sur l'autre, le chiffre d'affaires sur une base comparable s'est amélioré d'environ 6,2 %, et si l'on exclut également l'incidence de la cession des activités liées aux vêtements de performance, le chiffre d'affaires sur une base comparable ajusté s'est amélioré de 7,7 %. Depuis le début de l'exercice, la forte croissance du chiffre d'affaires enregistrée aux deuxième et troisième trimestres a été en partie contrebalancée par le recul observé au premier trimestre, en raison principalement d'un lent début d'année pour l'unité d'exploitation Pacific Cycle.

Le profit brut a reculé de 240 points de base pour s'établir à 18,7 % au troisième trimestre, comparativement à 21,1 % en 2018, tandis que le profit brut ajusté, qui exclut les frais de restructuration et autres coûts, restait au même niveau. Le principal facteur qui continue à peser sur la marge brute est l'augmentation des tarifs douaniers sur les produits provenant de la Chine, alors que la marge exprimée en pourcentage a été affectée négativement même si l'impact en dollars a été en grande partie compensé. Cette situation a aussi eu une incidence négative sur la composition des ventes du fait que la croissance du chiffre d'affaires a été plus forte pour les catégories de produits générant des marges moins élevées.

Depuis le début de l'exercice, le profit brut a reculé de 140 points de base pour s'établir à 20,1 %, comparativement à 21,5 % en 2018, et lorsque l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit brut ajusté a diminué de 160 points de base pour s'établir à 20,1 %, comparativement à 21,7 % pour les neuf mois de 2018. Les explications ci-dessus pour le trimestre s'appliquent également au recul observé depuis le début de l'exercice.

Les frais de vente ont augmenté de 0,7 million de dollars, soit 3,2 %, au troisième trimestre, mais ils ont diminué de 1,0 % lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. Pour la période de neuf mois, les frais de vente ont baissé de 3,2 millions de dollars, soit 4,7 %, et de 0,8 %, lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. L'augmentation du montant en dollars des frais de vente au troisième trimestre est principalement attribuable à l'accroissement des dépenses consacrées au marketing et au commerce électronique visant à soutenir la progression du chiffre d'affaires. La baisse observée depuis le début de l'exercice résulte essentiellement des économies réalisées à la suite de la cession des activités liées aux vêtements de performance au deuxième trimestre de 2018.

Les frais généraux et administratifs au troisième trimestre ont augmenté de 0,8 million de dollars, soit 5,7 %, mais ont diminué de 0,5 % lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. Pour la période de neuf mois, ces frais ont baissé de 1,1 million de dollars, soit 2,4 %, et de 0,5 %, lorsqu'exprimés en pourcentage des produits. L'augmentation du montant de ces frais en dollars au troisième trimestre est principalement attribuable à une hausse des coûts liés aux effectifs comparativement à l'année passée. La baisse observée depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à la cession des activités liées aux vêtements de performance et à d'autres économies réalisées grâce aux plans de restructuration antérieurs.

Les frais de recherche et de développement pour le troisième trimestre et la période de neuf mois se sont maintenus à des niveaux comparables à ceux des périodes correspondantes du précédent exercice.

La perte de valeur sur les créances clients et autres créances a augmenté de 0,7 million de dollars au troisième trimestre et a diminué de 6,7 millions de dollars depuis le début de l'exercice. Cette baisse depuis le début de l'exercice est principalement attribuable à la perte de valeur de 6,6 millions de dollars sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis comptabilisée au premier trimestre de 2018.

La division a déclaré un profit opérationnel de 6,0 millions de dollars au troisième trimestre, comparativement à 7,0 millions de dollars en 2018. Si l'on exclut les frais de restructuration et autres coûts, le profit opérationnel ajusté a reculé de 1,9 million de dollars, soit 25,8 %, pour s'établir à 5,6 millions de dollars, comparativement à 7,5 millions de dollars en 2018, ce qui s'explique essentiellement par la baisse de la marge brute attribuable à la hausse des tarifs douaniers et par une hausse des dépenses. Depuis le début de l'exercice, la division a déclaré un profit opérationnel de 20,6 millions de dollars, comparativement à 2,9 millions de dollars lors du précédent exercice, tandis que le profit opérationnel ajusté s'est élevé à 20,2 millions de dollars, comparativement à 14,7 millions de dollars en 2018. Si l'on exclut la perte de valeur sur les créances clients de Toys"R"Us aux États-Unis comptabilisée au premier trimestre de 2018, le profit opérationnel ajusté pour les neuf mois de l'exercice s'établit à 20,2 millions de dollars, contre 21,3 millions de dollars l'an dernier, ce qui s'explique essentiellement par une baisse de la marge brute, en partie contrebalancée par une réduction des frais opérationnels depuis le début de l'exercice.

3. SITUATION FINANCIÈRE, SITUATION DE TRÉSORERIE ET SOURCES DE FINANCEMENT

a) États de la situation financière

Le tableau suivant présente certains des ratios de la Société :

	Aux:		
	30 sept. 2019	30 déc. 2018 ⁽¹⁾	30 sept. 2018 ⁽¹⁾
Capitaux d'emprunts ⁽²⁾ / capitaux propres	0,94	0,84	0,47
Nombre de jours nécessaires au recouvrement des débiteurs	54	57	59
Nombre de jours nécessaires au renouvellement des stocks	123	113	107
Nombre de jours nécessaires au paiement des crédateurs	87	80	74

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée.
(2) Les capitaux d'emprunts représentent la dette bancaire plus la dette à long terme.

L'augmentation du ratio capitaux d'emprunts/capitaux propres, par rapport au 30 décembre 2018, est liée à une hausse des emprunts essentiellement attribuable à une hausse temporaire des stocks à la division Dorel Sports, comme il est expliqué plus loin, de même qu'au calendrier de remboursement des emprunts. L'augmentation du ratio capitaux d'emprunts/capitaux propres est également attribuable à l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 qui a donné lieu à un ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués de 18,1 millions de dollars. L'augmentation du ratio capitaux d'emprunts/capitaux propres par rapport au 30 septembre 2018 est principalement attribuable à l'impact sur les capitaux propres de la Société des importantes pertes de valeur du goodwill, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles comptabilisées au quatrième trimestre de 2018.

Au 30 septembre 2019, le fonds de roulement net correspondait à 90 jours, soit un niveau inchangé par rapport au 30 décembre 2018 et a diminué de 2 jours comparativement à 92 jours au 30 septembre 2018. La baisse par rapport au 30 septembre 2018 s'explique essentiellement par une augmentation des stocks résultant de l'effet conjugué de la hausse des coûts des stocks en raison de l'imposition de tarifs douaniers américains sur les produits importés de Chine par les divisions Dorel Maison et Dorel Sports, ainsi que par le fait que certains grands clients américains de la Société ont reporté au début du quatrième trimestre leurs livraisons de produits pour la période de Noël 2019. L'impact de l'augmentation des stocks est presque entièrement contrebalancé par une hausse des fournisseurs et autres dettes de 99,8 millions de dollars, soit 20,7 %, dont la valeur atteignait 581,6 millions de dollars au 30 septembre 2019, comparativement au 30 septembre 2018, attribuable au calendrier des paiements effectués aux fournisseurs.

Le total des actifs et le total des passifs de la Société ont augmenté par rapport au 30 décembre 2018 en raison principalement de l'adoption de l'IFRS 16 alors que la transition a eu pour effet d'accroître le total des actifs de 165,2 millions de dollars et le total des passifs de 183,3 millions de dollars. De plus amples renseignements sont présentés à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2019.

Le 22 juillet 2019, la Société a racheté au pair la totalité de ses débentures convertibles de 120,0 millions de dollars, majorée de l'intérêt couru et impayé d'un montant de 0,9 million de dollars, au moyen du produit net tiré de l'émission de la tranche de 125,0 millions de dollars des effets non garantis de premier rang. Veuillez consulter la rubrique intitulée « Mise à jour concernant la dette à long terme » pour obtenir de plus amples renseignements.

En vertu des dispositions de ses ententes de financement, la Société doit respecter certaines clauses financières restrictives, notamment le maintien de certains ratios financiers. Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses clauses restrictives trimestrielles, les effets non garantis de premier rang, les crédits bancaires renouvelables et le prêt à terme deviendront exigibles en entier à la date du manquement. Au cours des premier et troisième trimestres de 2019, certaines des clauses restrictives des ententes de prêts de la Société relatives aux crédits bancaires renouvelables et au prêt à terme ont été modifiées. De plus amples renseignements sont présentés à la note 10 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés au 30 septembre 2019. Au 30 septembre 2019, la Société respectait toutes les exigences des clauses restrictives modifiées de ses ententes de prêt, de sorte que les effets non garantis de premier rang, les crédits bancaires renouvelables et le prêt à terme n'étaient pas exigibles sur demande le 30 septembre 2019. L'évaluation du respect par la Société des clauses restrictives dans le futur fait appel au jugement, comme il est précisé à la note 4 b) intitulée « Utilisation d'estimations et de jugements » afférente aux états financiers consolidés annuels. La Société ne prévoit pas avoir de problème de liquidité dans un avenir prévisible, bien que rien ne le garantisse.

b) Tableaux des flux de trésorerie

Au troisième trimestre de 2019, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles se sont élevés à 48,8 millions de dollars, comparativement à 31,2 millions de dollars en 2018, ce qui représente une progression de 17,6 millions de dollars. Au cours des neuf mois de l'exercice 2019, les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles ont diminué de 23,6 millions de dollars pour s'établir à 53,3 millions de dollars. L'augmentation observée pour le trimestre s'explique essentiellement par des variations nettes positives des soldes liés aux activités opérationnelles, résultant principalement du calendrier de recouvrement des créances clients. Pour les neuf mois de l'exercice, le recul des flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles s'explique essentiellement par des variations nettes négatives des soldes liés aux activités opérationnelles, en raison principalement de l'accroissement des stocks aux divisions Dorel Sports et Dorel Maison mentionné plus haut, en partie contrebalancé par le calendrier de recouvrement des créances clients. De plus, l'adoption de l'IFRS 16 a eu un impact positif sur les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles, du fait du remplacement de la charge linéaire relative aux contrats de location simple par une dotation aux amortissements pour les actifs au titre de droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives. L'IFRS 16 a eu un impact positif sur les flux de trésorerie générés par les activités opérationnelles du fait que les paiements de loyers liés à la tranche du capital des obligations locatives de 9,5 millions de dollars pour le troisième trimestre et de 30,9 millions de dollars pour les neuf mois de l'exercice sont désormais classés dans les flux de trésorerie générés par les activités de financement.

Par rapport à l'exercice 2018, les flux de trésorerie utilisés par les activités de financement ont augmenté de 1,4 million de dollars au troisième trimestre de 2019, tandis que pour les neuf mois de 2019, ils se sont maintenus à un niveau comparable. Pour les deux périodes, les paiements liés aux obligations locatives et les frais de financement supplémentaires résultant du refinancement de la dette ont été contrebalancés par la réduction des versements de dividendes sur les actions ordinaires.

Les flux de trésorerie utilisés par les activités d'investissement ont baissé de 8,1 millions de dollars pour s'établir à 4,1 millions de dollars au troisième trimestre de 2019, et ont diminué de 16,8 millions de dollars pour se chiffrer à 22,5 millions de dollars pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019. Ces diminutions s'expliquent essentiellement par l'évaluation actuelle que fait la Société de ses dépenses en immobilisations visant à cadrer avec la stratégie de la Société et à la soutenir dans le futur ainsi que par la vente d'une installation sous-utilisée à la division Dorel Produits de puériculture complétée au cours du troisième trimestre de 2019.

c) Obligations contractuelles et arrangements hors bilan

Le principal changement survenu depuis la publication du tableau résumant les informations relatives aux obligations contractuelles et aux arrangements hors bilan dans le rapport de gestion annuel 2018 de la Société a trait à l'adoption de l'IFRS 16 le 31 décembre 2018, en vertu de laquelle la Société a comptabilisé des obligations locatives pour des contrats de location classés antérieurement comme des contrats de location simple, alors que les paiements de loyers aux termes de ces contrats de location étaient plutôt présentés comme des engagements en vertu de la norme précédente. Au 30 septembre 2019, le montant total des flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations locatives s'élevait à 218,3 millions de dollars. De plus, au 30 septembre 2019, la Société avait des paiements de loyers futurs non actualisés de 4,1 millions de dollars liés à des contrats de location non encore en vigueur pour lesquels elle s'était engagée et qui ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives. Veuillez consulter la note 8 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société pour de plus amples renseignements sur les contrats de location de la Société.

4. MODIFICATIONS DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les méthodes comptables appliquées dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés sont les mêmes que celles qui ont été appliquées dans les états financiers consolidés de la Société au 30 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date.

La Société a appliqué pour la première fois l'IFRS 16, *Contrats de location*, au 31 décembre 2018, ce qui a donné lieu à la constatation d'actifs au titre de droits d'utilisation et d'obligations locatives connexes pour les contrats de location qui étaient antérieurement classés comme contrats de location simple. Du fait que la Société a adopté l'IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée, l'effet cumulatif de l'application initiale de l'IFRS 16 d'un montant de 18,1 millions de dollars a été comptabilisé à titre d'ajustement du solde d'ouverture des résultats non distribués au

31 décembre 2018. La société a également adopté les *Améliorations annuelles des normes IFRS – Cycle 2015-2017*, ainsi que les modifications à l'IAS 19, *Modification, réduction ou liquidation d'un régime*, le 31 décembre 2018.

De plus amples renseignements sont présentés à la note 3 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés au 31 mars 2019 et au 30 septembre 2019.

5. CHANGEMENTS COMPTABLES FUTURS

L'International Accounting Standards Board a publié de nouvelles normes et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2019. La direction ne s'attend pas à ce que ces nouvelles normes et modifications aux normes actuelles publiées, mais pas encore en vigueur, aient d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

6. AUTRES RENSEIGNEMENTS

La désignation, le nombre et le montant de chaque catégorie et série d'actions en circulation de la Société au 6 novembre 2019 sont les suivants :

- Un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale ou au pair, pouvant être émises en série et entièrement libérées;
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote plural de catégorie « A » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en tout temps au gré du détenteur en actions à droit de vote subalterne de catégorie « B », à raison d'une action pour chaque action convertie; et
- Un nombre illimité d'actions à droit de vote subalterne de catégorie « B » sans valeur nominale ou au pair, convertibles en actions à droit de vote plural de catégorie « A », dans certaines circonstances, si une offre est faite en vue de l'achat des actions de catégorie « A ».

Les détails des actions émises et en circulation sont les suivants :

Catégorie « A »		Catégorie « B »		Total
Nombre	(000)\$	Nombre	(000)\$	(000)\$
4 188 475	1 767	28 271 237	202 000	203 767

Les informations relatives aux unités d'actions différées, aux droits à la valeur d'actions incessibles réglés en espèces, aux droits à l'appréciation des actions réglés en espèces et aux droits différés à la valeur des actions réglés en espèces en circulation sont présentées à la note 13 afférente aux états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société. Ces montants n'ont subi aucun changement important au cours de la période comprise entre la fin du trimestre et la date de préparation du présent rapport.

7. CONTRÔLES ET PROCÉDURES DE COMMUNICATION DE L'INFORMATION ET CONTRÔLE INTERNE À L'ÉGARD DE L'INFORMATION FINANCIÈRE

Comme indiqué précédemment, la Société a sélectionné un logiciel de comptabilisation des contrats de location pour recueillir les informations des contrats à l'échelle mondiale et pour quantifier les informations requises par l'IFRS 16. La Société a finalisé le processus de mise en œuvre de ce logiciel de comptabilisation des contrats de location dans l'ensemble de ses établissements et a finalisé l'élaboration de nouveaux rapports visant à saisir l'information requise pour la présentation de l'information à fournir en vertu de l'IFRS 16 au cours du premier trimestre clos le 31 mars 2019. De ce fait, des processus et des procédures de contrôle interne ont été mis en place et mis à jour afin d'assurer que le contrôle interne à l'égard de l'information financière est adéquat, et que les contrôles et procédures de communication de l'information sont à jour pour assurer la saisie de l'information requise pour la présentation de l'information à fournir en vertu de l'IFRS 16.

Au cours du troisième trimestre clos le 30 septembre 2019, la Société n'a apporté aucun changement ayant eu, ou étant raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence importante sur les contrôles internes à l'égard de l'information financière de la Société.

Limitation de l'étendue de la conception

La Société a limité l'étendue de la conception de ses contrôles et procédures de communication de l'information et contrôle interne à l'égard de l'information financière afin d'exclure les contrôles, politiques et procédures d'une entreprise acquise depuis une période maximale de 365 jours avant le dernier jour de la période visée par la déclaration intermédiaire. La Société a choisi d'exclure les activités d'Alphason qu'elle a acquises comme le permet le règlement 52-109 et conformément aux pratiques acceptées par l'Autorité des marchés financiers.

Les tableaux qui suivent présentent l'information financière sommaire incluse dans les états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société relative à l'entreprise acquise faisant l'objet d'une exclusion :

Alphason	
Données choisies des comptes du résultat :	
	Neuf mois clos le 30 septembre 2019
	\$
Total des produits	3 987
Perte opérationnelle	(1 128)

Alphason	
Données choisies de l'état de la situation financière :	
	Au 30 septembre 2019
	\$
Total des actifs courants	5 103
Total des actifs non courants	2 290
Total des passifs courants	1 810
Total des passifs non courants	4 274

8. MISE EN GARDE CONCERNANT LES INFORMATIONS PROSPECTIVES

Certains des énoncés contenus dans le présent rapport peuvent constituer des « énoncés prospectifs » au sens de la législation canadienne sur les valeurs mobilières applicable. Sous réserve de ce qui pourrait être exigé par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières, la Société n'assume aucune obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs, que ce soit à la suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement. De par leur nature, les énoncés prospectifs sont assujettis à de nombreux risques et incertitudes, et ils sont fondés sur plusieurs hypothèses qui laissent entrevoir la possibilité que les résultats réels puissent différer de façon importante des attentes de la Société telles qu'elles sont exprimées de manière explicite ou implicite dans ces énoncés, et que les objectifs, plans, priorités stratégiques et perspectives commerciales pourraient ne pas se matérialiser. Par conséquent, la Société ne peut garantir qu'un énoncé prospectif se matérialisera ou, s'il se matérialise, ce que la Société en bénéficiera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le présent rapport aux fins de communiquer des renseignements sur les attentes et les plans actuels de la direction et de permettre aux investisseurs et à d'autres personnes de mieux comprendre le contexte d'exploitation de la Société. Cependant, le lecteur est mis en garde qu'il pourrait ne pas être opportun d'utiliser ces énoncés prospectifs à d'autres fins.

Les énoncés prospectifs contenus dans le présent rapport sont fondés sur plusieurs hypothèses que la Société estimait raisonnables le jour où elle les a exprimés. Les facteurs susceptibles de faire varier de façon importante les résultats réels par rapport aux attentes de la Société exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont notamment les suivants : la conjoncture économique générale; des changements survenus dans les coûts des produits et les réseaux d'approvisionnement; les fluctuations des devises; le risque lié à la clientèle et au crédit, y compris la concentration de produits auprès d'un petit nombre de clients; les coûts associés à la responsabilité civile produits; les changements intervenus à la législation fiscale ou l'interprétation ou l'application de ces règles; la capacité continue de mettre au point des produits et de soutenir les noms de marque; des changements apportés dans l'environnement réglementaire; un accès continu aux ressources en capital, y compris le respect des clauses restrictives ainsi que les coûts des emprunts relatifs; les défaillances liées aux systèmes de technologie de

l'information; des changements survenus aux hypothèses servant à l'évaluation du goodwill et d'autres actifs incorporels; et il n'y a aucune certitude que la politique de dividendes actuelle de la Société sera maintenue. Ces facteurs de risque et d'autres facteurs de risque susceptibles de faire varier considérablement les résultats réels par rapport aux attentes exprimées directement ou de manière implicite dans les énoncés prospectifs sont décrits dans le rapport de gestion annuel et dans la notice annuelle de la Société qui ont été déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières compétentes. Les facteurs de risque exposés dans les documents mentionnés précédemment sont expressément intégrés par renvoi au présent rapport de gestion.

La Société met en garde le lecteur sur le fait que les risques décrits précédemment ne sont pas les seuls susceptibles d'avoir des répercussions. D'autres risques et incertitudes dont la Société n'a pas connaissance à l'heure actuelle ou qu'elle estime non importants pourraient aussi avoir une incidence défavorable importante sur ses activités, sa situation financière ou ses résultats opérationnels. Compte tenu de ces risques et incertitudes, les investisseurs ne devraient pas se fier de manière induite aux énoncés prospectifs pour en prédire les résultats réels.

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE
TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Au 30 septembre 2019	Au 30 décembre 2018 (1)
ACTIFS		
ACTIFS COURANTS		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 16)	28 955 \$	39 272 \$
Clients et autres créances	392 989	410 773
Stocks	713 185	635 153
Autres actifs financiers	2 105	139
Impôts sur le résultat à recouvrer	12 546	14 284
Frais payés d'avance	25 668	24 734
Autres actifs	18 144	13 770
	<u>1 193 592</u>	<u>1 138 125</u>
Actifs détenus en vue de la vente (note 6)	6 658	8 464
	<u>1 200 250</u>	<u>1 146 589</u>
ACTIFS NON COURANTS		
Immobilisations corporelles	163 493	185 794
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 8)	175 419	-
Immobilisations incorporelles	239 411	259 580
Goodwill (note 17)	83 632	76 416
Actifs d'impôt différé	57 820	57 674
Autres actifs financiers	847	506
Autres actifs	6 384	6 947
	<u>727 006</u>	<u>586 917</u>
	<u>1 927 256 \$</u>	<u>1 733 506 \$</u>
PASSIFS		
PASSIFS COURANTS		
Dettes bancaires (note 10)	63 493 \$	50 098 \$
Fournisseurs et autres dettes	581 617	533 608
Obligations locatives (note 8)	40 279	-
Autres passifs financiers	316	113
Impôts sur le résultat à payer	12 849	10 370
Dettes à long terme (note 10)	37 110	432 950
Provisions (note 5)	53 486	40 124
Autres passifs	11 731	11 916
	<u>800 881</u>	<u>1 079 179</u>
PASSIFS NON COURANTS		
Obligations locatives (note 8)	150 545	-
Dettes à long terme (note 10)	392 219	4 119
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite (notes 5 et 15)	24 001	29 515
Passifs d'impôt différé	10 598	13 860
Provisions	2 870	2 950
Passifs au titre d'options de vente émises (note 11)	12 026	12 002
Autres passifs financiers	4 851	2 137
Autres passifs	4 463	8 641
	<u>601 573</u>	<u>73 224</u>
CAPITAUX PROPRES		
Capital social (note 12)	203 761	203 313
Surplus d'apport	30 881	28 555
Cumul des autres éléments du résultat global	(120 551)	(105 819)
Autres capitaux propres (note 10)	15 731	17 350
Résultats non distribués	394 980	437 704
	<u>524 802</u>	<u>581 103</u>
	<u>1 927 256 \$</u>	<u>1 733 506 \$</u>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

COMPTES INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US, SAUF LES MONTANTS PAR ACTION (NON AUDITÉ)

	Troisièmes trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018 (1)	30 septembre 2019	30 septembre 2018 (1)
Ventes	685 456 \$	670 112 \$	1 980 425 \$	1 934 886 \$
Droits de licence et commissions	213	325	786	1 081
TOTAL DES PRODUITS (note 17)	685 669	670 437	1 981 211	1 935 967
Coût des produits vendus (notes 5 et 15)	550 179	531 603	1 578 279	1 514 222
PROFIT BRUT	135 490	138 834	402 932	421 745
Frais de vente	57 203	59 177	166 114	176 965
Frais généraux et administratifs	47 326	47 431	143 414	146 841
Frais de recherche et de développement	9 672	9 276	28 821	27 337
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances (note 11)	3 449	246	3 901	13 407
Frais de restructuration et autres coûts (note 5)	6 925	1 093	24 180	13 593
Perte de valeur des immobilisations incorporelles (note 9)	—	—	—	24 193
PROFIT OPÉRATIONNEL	10 915	21 611	36 502	19 409
Frais financiers (note 15)	12 797	8 254	35 865	24 024
BÉNÉFICE (PERTE) AVANT IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT	(1 882)	13 357	637	(4 615)
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat (note 15)	2 455	3 763	10 451	(4 170)
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	(4 337) \$	9 594 \$	(9 814) \$	(445) \$
BÉNÉFICE (PERTE) PAR ACTION				
De base	(0,13) \$	0,30 \$	(0,30) \$	(0,01) \$
Dilué(e)	(0,13) \$	0,29 \$	(0,30) \$	(0,01) \$
NOMBRE D' ACTIONS EN CIRCULATION (note 14)				
De base – moyenne pondérée	32 444 656	32 438 503	32 442 592	32 438 465
Dilué – moyenne pondérée	32 444 656	32 738 830	32 442 592	32 438 465

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DU RÉSULTAT GLOBAL

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Troisièmes trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018 (1)	30 septembre 2019	30 septembre 2018 (1)
BÉNÉFICE (PERTE) NET(TE)	(4 337) \$	9 594 \$	(9 814) \$	(445) \$
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL :				
Éléments qui sont ou peuvent être reclassés plus tard en résultat net :				
<u>Écart de conversion cumulé :</u>				
Variation nette des profits (pertes) de change latent(e)s sur la conversion des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro	(11 234)	(8 541)	(10 356)	(34 847)
Profits (pertes) net(te)s sur la couverture des investissements nets dans des établissements à l'étranger, déduction faite d'un impôt de zéro	(3 424)	(599)	(4 174)	(3 189)
	<u>(14 658)</u>	<u>(9 140)</u>	<u>(14 530)</u>	<u>(38 036)</u>
<u>Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie :</u>				
Variation nette des profits (pertes) latent(e)s sur dérivés désignés comme des couvertures de flux de trésorerie	(533)	477	(742)	2 272
Reclassement en résultat net	6	47	(122)	71
Reclassement dans l'actif non financier correspondant	997	(738)	261	2 828
Impôt différé	(20)	64	601	(1 367)
	<u>450</u>	<u>(150)</u>	<u>(2)</u>	<u>3 804</u>
Éléments qui ne seront pas reclassés en résultat net :				
<u>Régimes à prestations définies :</u>				
Réévaluations des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(490)	5	(504)	39
Impôt différé	105	(1)	304	(75)
	<u>(385)</u>	<u>4</u>	<u>(200)</u>	<u>(36)</u>
TOTAL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL	<u>(14 593)</u>	<u>(9 286)</u>	<u>(14 732)</u>	<u>(34 268)</u>
TOTAL DU RÉSULTAT GLOBAL	<u>(18 930) \$</u>	<u>308 \$</u>	<u>(24 546) \$</u>	<u>(34 713) \$</u>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

ÉTATS INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société							
	Capital social	Surplus d'apport	Cumul des autres éléments du résultat global			Autres capitaux propres	Résultats non distribués	Total des capitaux propres
			Écart de conversion cumulé	Couvertures de flux de trésorerie	Régimes à prestations définies			
Solde au 30 décembre 2017 (1) (2)	203 300 \$	27 557 \$	(49 478) \$	(3 242) \$	(17 485) \$	5 888 \$	925 611 \$	1 092 151 \$
Ajustement à l'application initiale de l'IFRS 15 (déduction faite de l'impôt)	-	-	-	-	-	-	(497)	(497)
Ajustement à l'application initiale de l'IFRS 9 (déduction faite de l'impôt)	-	-	-	-	-	-	(3 758)	(3 758)
Solde ajusté au 31 décembre 2017 (2)	203 300 \$	27 557 \$	(49 478) \$	(3 242) \$	(17 485) \$	5 888 \$	921 356 \$	1 087 896 \$
<i>Total du résultat global :</i>								
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(445)	(445)
Autres éléments du résultat global	-	-	(38 036)	3 804	(36)	-	-	(34 268)
	-	-	(38 036)	3 804	(36)	-	(445)	(34 713)
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées	13	(20)	-	-	-	-	-	(7)
Paiements fondés sur des actions (note 13)	-	605	-	-	-	-	-	605
Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises	-	-	-	-	-	7 238	-	7 238
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	-	-	-	-	-	-	(29 200)	(29 200)
Dividendes sur unités d'actions différées (note 13)	-	279	-	-	-	-	(279)	-
Solde au 30 septembre 2018 (2)	203 313 \$	28 421 \$	(87 514) \$	562 \$	(17 521) \$	13 126 \$	891 432 \$	1 031 819 \$
Solde au 30 décembre 2018 (2)	203 313 \$	28 555 \$	(92 893) \$	(31) \$	(12 895) \$	17 350 \$	437 704 \$	581 103 \$
Ajustement à l'application initiale de l'IFRS 16 (déduction faite de l'impôt) (note 3)	-	-	-	-	-	-	(18 147)	(18 147)
Solde ajusté au 31 décembre 2018	203 313 \$	28 555 \$	(92 893) \$	(31) \$	(12 895) \$	17 350 \$	419 557 \$	562 956 \$
<i>Total du résultat global :</i>								
Perte nette	-	-	-	-	-	-	(9 814)	(9 814)
Autres éléments du résultat global	-	-	(14 530)	(2)	(200)	-	-	(14 732)
	-	-	(14 530)	(2)	(200)	-	(9 814)	(24 546)
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (notes 12 et 13)	448	(505)	-	-	-	-	-	(57)
Paiements fondés sur des actions (note 13)	-	630	-	-	-	-	-	630
Reclassement de la composante capitaux propres des débetures convertibles, déduction faite d'un impôt de 727 \$ (note 10)	-	2 037	-	-	-	(2 037)	-	-
Réévaluation des passifs au titre d'options de vente émises (note 11)	-	-	-	-	-	418	-	418
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	-	-	-	-	-	-	(14 599)	(14 599)
Dividendes sur unités d'actions différées (note 13)	-	164	-	-	-	-	(164)	-
Solde au 30 septembre 2019	203 761 \$	30 881 \$	(107 423) \$	(33) \$	(13 095) \$	15 731 \$	394 980 \$	524 802 \$

- (1) La Société a appliqué l'IFRS 15 et l'IFRS 9 pour la première fois le 31 décembre 2017. Selon les méthodes de transition choisies, l'information comparative n'est pas retraitée.
- (2) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

TABLEAUX INTERMÉDIAIRES CONSOLIDÉS RÉSUMÉS DES FLUX DE TRÉSORERIE

TOUS LES CHIFFRES SONT EN MILLIERS DE DOLLARS US (NON AUDITÉ)

	Troisièmes trimestres clos les		Neuf mois clos les	
	30 septembre 2019	30 septembre 2018 (1)	30 septembre 2019	30 septembre 2018 (1)
FLUX DE TRÉSORERIE LIÉS AUX :				
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES				
Bénéfice (perte) net(te)	(4 337) \$	9 594 \$	(9 814) \$	(445) \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :				
Amortissements	24 153	12 611	71 020	36 709
Perte de valeur des immobilisations incorporelles (note 9)	–	–	–	24 193
Pertes (profits) latent(e)s sur actifs financiers et passifs financiers classés comme obligatoirement à la juste valeur par le biais du résultat net	(579)	570	(607)	167
Paiements fondés sur des actions (note 13)	59	46	153	126
Coûts des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(1 444)	1 029	111	3 313
Perte nette (gain net) sur cession d'immobilisations corporelles et sur modifications des contrats de location	(523)	(606)	141	(356)
Frais de restructuration et autres coûts (note 5)	2 822	100	1 817	9 365
Frais financiers (note 15)	12 797	8 254	35 865	24 024
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	2 455	3 763	10 451	(4 170)
Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles (note 16)	27 476	6 438	(19 398)	20 377
Impôts sur le résultat, payés	(3 341)	(6 214)	(8 679)	(20 329)
Impôts sur le résultat, recouvrés	1 589	1 297	4 771	4 295
Intérêts payés (note 8)	(12 596)	(5 762)	(33 046)	(20 684)
Intérêts reçus	272	104	558	320
RENTRÉES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	48 803	31 224	53 343	76 905
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT				
Dette bancaire	10 180	8 244	16 981	3 066
Augmentation de la dette à long terme	116 875	–	127 040	9 264
Versements sur la dette à long terme	(148 944)	(34 604)	(138 988)	(25 352)
Augmentation des passifs au titre d'options de vente émises (note 11)	–	–	442	–
Paiements des obligations locatives, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus (note 8)	(9 543)	–	(30 904)	–
Frais de financement (note 10)	(1 226)	–	(1 877)	(13)
Dividendes sur actions ordinaires (note 12)	(4 866)	(9 737)	(14 598)	(29 200)
SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(37 524)	(36 097)	(41 904)	(42 235)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT				
Acquisition d'entreprises (note 16)	(162)	–	(162)	–
Entrées d'immobilisations corporelles, déduction faite de la subvention reçue relativement aux droits d'utilisation des terrains	(4 777)	(9 659)	(14 787)	(26 217)
Cessions d'immobilisations corporelles	615	1 900	775	3 335
Entrées d'immobilisations incorporelles	(4 640)	(4 459)	(13 185)	(16 500)
Produit net tiré de la cession d'actifs détenus en vue de la vente (note 6)	4 821	–	4 821	–
SORTIES NETTES LIÉES AUX ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(4 143)	(12 218)	(22 538)	(39 382)
Effet des variations des taux de change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	624	(1 125)	782	(1 461)
AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	7 760	(18 216)	(10 317)	(6 173)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	21 195	48 884	39 272	36 841
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE LA PÉRIODE	28 955 \$	30 668 \$	28 955 \$	30 668 \$

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

(Voir les notes ci-jointes)

Notes des états financiers intermédiaires consolidés résumés

Pour les périodes closes les 30 septembre 2019 et 2018

Tous les chiffres sont en milliers de dollars US, sauf les montants par action (non audité)

1. Nature des activités

Les Industries Dorel Inc. (la «Société») est une société mondiale de biens de consommation dotée d'un portefeuille de grandes marques de produits dont elle assure la conception, la fabrication ou la fourniture, la mise en marché et la distribution. Elle commercialise ses produits par l'entremise des divisions suivantes : Dorel Maison, Dorel Produits de puériculture et Dorel Sports. Les principaux marchés des produits de la Société sont ceux des États-Unis, de l'Europe, de l'Amérique latine, du Canada et de l'Asie.

2. Déclaration de conformité et base de préparation et d'évaluation

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, adoptée par l'International Accounting Standards Board («IASB»), le dollar des États-Unis («dollar US») servant de monnaie de présentation. Le dollar US est la monnaie fonctionnelle de la société mère canadienne. Toutes les informations financières sont présentées en dollars US et ont été arrondies au millier de dollars le plus proche, sauf indication contraire. Les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés sont préparés selon les Normes internationales d'information financière («IFRS») et les mêmes méthodes comptables et méthodes de calcul adoptées dans les plus récents états financiers annuels consolidés audités au 30 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date, sous réserve de ce qui suit. Les états financiers intermédiaires consolidés résumés n'incluent pas toutes les informations exigées pour les états financiers annuels consolidés complets. Certaines informations normalement données dans le corps des états financiers annuels consolidés et les notes afférentes préparés selon les IFRS ont été omises ou résumées lorsqu'elles ne sont pas jugées significatives pour la compréhension des états financiers intermédiaires consolidés résumés de la Société.

Ces états financiers intermédiaires consolidés résumés doivent être lus conjointement avec les états financiers annuels consolidés audités de 2018 de la Société. Ce jeu d'états financiers consolidés de la Société est le troisième pour lequel la norme IFRS 16, *Contrats de location*, a été appliquée. Les modifications apportées aux principales méthodes comptables sont décrites à la note 3 des états financiers consolidés du premier trimestre de la Société.

Les états financiers intermédiaires consolidés résumés ont été établis au coût historique, à l'exception :

- des instruments financiers dérivés qui sont évalués à la juste valeur;
- des passifs au titre d'options de vente émises qui sont évalués à la juste valeur;
- des accords de rémunération fondée sur des actions qui sont évalués conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*;
- des actifs détenus en vue de la vente évalués à leur valeur comptable ou à leur juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux;
- des actifs acquis et des passifs repris identifiables dans le cadre d'un regroupement d'entreprises, qui sont évalués à la juste valeur à la date d'acquisition;
- des passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite qui sont évalués comme le total net des actifs du régime évalués à la juste valeur, diminué de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies; et
- de la provision pour responsabilité civile des produits qui est évaluée à sa valeur actualisée.

La publication de ces états financiers intermédiaires consolidés résumés a été autorisée par le conseil d'administration de la Société le 8 novembre 2019.

Les résultats opérationnels de la période intermédiaire ne reflètent pas nécessairement les résultats opérationnels de l'ensemble de l'exercice.

3. Modifications des principales méthodes comptables

À l'exception de ce qui est décrit ci-dessous, les méthodes comptables appliquées dans les présents états financiers intermédiaires consolidés résumés sont les mêmes que celles qui ont été appliquées dans les états financiers consolidés de la Société au 30 décembre 2018 et pour l'exercice clos à cette date.

La Société a appliqué l'IFRS 16, *Contrats de location*, pour la première fois le 31 décembre 2018. Bien que la Société ait également adopté les modifications apportées à l'IAS 12, *Impôts sur le résultat*, l'IAS 23, *Coûts d'emprunt*, et l'IAS 19, *Modification, réduction ou liquidation d'un régime*, le 31 décembre 2018, celles-ci n'ont pas eu d'incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société. Des informations détaillées portant sur l'application initiale de ces normes et les interprétations connexes ainsi que sur les modifications apportées aux principales méthodes comptables sont présentées dans les états financiers consolidés du premier trimestre de la Société pour les trois mois clos le 31 mars 2019. Les modifications de méthodes comptables devraient également être reflétées dans les états financiers consolidés de la Société au 30 décembre 2019 et pour l'exercice se terminant à cette date.

4. Changements comptables futurs

L'IASB a publié de nouvelles normes et modifications relatives aux normes actuelles qui sont obligatoires, mais dont l'application n'est pas encore en vigueur pour les neuf mois clos le 30 septembre 2019. La direction ne s'attend pas à ce que les nouvelles normes et les modifications aux normes existantes publiées, mais non encore en vigueur aient une incidence importante sur les états financiers consolidés de la Société.

5. Frais de restructuration et autres coûts

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2019, la Société a comptabilisé des charges totales de 25 442 \$ (2018 – 15 364 \$) à l'égard des frais de restructuration et autres coûts, dont un montant de 1 262 \$ (2018 – 1 771 \$) a été comptabilisé dans le profit brut et un montant de 24 180 \$ (2018 – 13 593 \$) a été comptabilisé à titre de frais de restructuration et autres coûts sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat.

Frais de restructuration

Division Dorel Produits de puériculture

Plan de 2019

Les activités de restructuration entreprises au cours du premier trimestre s'inscrivent dans le nouveau programme de restructuration de la division Dorel Produits de puériculture mené dans plusieurs régions, dont l'objectif premier est de simplifier l'organisation et d'optimiser sa présence à l'échelle mondiale. Ces changements permettront aussi d'identifier et de prioriser les occasions d'améliorer la position concurrentielle de la Société sur le marché.

Les opportunités suivantes ont été identifiées. En Europe, l'objectif est de simplifier l'organisation et de mieux tirer parti de l'envergure de ses activités en adoptant des technologies et des processus qui permettent de centraliser certaines activités opérationnelles. En Amérique latine, les activités de distribution basées en Colombie et au Panama ont pris fin, l'approvisionnement se poursuivant par l'intermédiaire d'un distributeur local. En Asie, d'autres initiatives d'efficacité et d'économies sont prévues, rendues possibles en partie grâce aux investissements dans la technologie déjà en place. En outre, l'organisation des ventes sur le marché local en Chine est en cours de réorientation afin de vendre directement aux consommateurs et se départir de gammes de produits et d'ententes conclues avec des clients qui sont non rentables.

À la date de publication des états financiers intermédiaires consolidés résumés, le total des coûts liés à ces mesures de restructuration est estimé entre 26 000 \$ et 30 000 \$ et devrait être engagé en 2019 et 2020. La majeure partie de ces coûts estimés consiste en des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement, déduction faite du gain sur la compression du passif net au titre des régimes de retraite à prestations déterminées. De cette fourchette de coûts estimés, un montant de 25 550 \$ a été comptabilisé en 2019, dont les détails se trouvent dans les tableaux ci-après.

5. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

Frais de restructuration (suite)

Division Dorel Produits de puériculture (suite)

Plan antérieur

Le principal objectif des activités de restructuration entreprises dans le cadre de la transformation continue de la division Dorel Produits de puériculture était d'harmoniser ses activités afin d'assurer une croissance rentable des ventes, et de se concentrer sur l'amélioration de la souplesse au moyen d'une approche plus axée sur le marché afin de réduire les coûts et de mieux réagir aux tendances du secteur des produits de puériculture. La division s'est repositionnée grâce à d'autres investissements dans les capacités numériques, à des modifications apportées dans les fonctions de soutien et à la réorientation de sa main-d'œuvre. La capacité à élaborer un produit et à le commercialiser plus rapidement sur le marché a été améliorée, grâce à la diminution de la complexité et au repérage d'occasions visant à compléter le processus existant de conception et de fabrication de produits, qui compte parmi les meilleurs.

Ces initiatives de restructuration ont été pour l'essentiel menées à terme au quatrième trimestre de 2018. Les coûts totaux liés à ces initiatives de restructuration se sont élevés à 43 113 \$, dont 13 573 \$ de charges sans effet sur la trésorerie liées à la dépréciation d'actifs à long terme et aux pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente, 3 076 \$ pour le démarquage de stocks sans effet sur la trésorerie, 3 295 \$ de gain sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite, 24 807 \$ au titre des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et 4 952 \$ à l'égard d'autres coûts connexes. De ce montant, 10 276 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2015, 13 825 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2016, 11 933 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2017, 6 831 \$ ont été comptabilisés pour l'exercice clos le 30 décembre 2018 et 248 \$ ont été comptabilisés en 2019. Il n'y a pas de coûts résiduels importants liés à ces initiatives de restructuration.

Les charges liées aux activités de restructuration et autres coûts comptabilisées dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat comprennent les éléments suivants :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre							
	TOTAL		Dorel Produits de puériculture (plan de 2019)		Dorel Produits de puériculture (plan antérieur)		Dorel Sports (plan de 2018)	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Démarquage (reprise) de stocks* comptabilisés dans le profit brut	(126) \$	100 \$	– \$	– \$	– \$	– \$	(126) \$	100 \$
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	3 777 \$	398 \$	3 811 \$	– \$	– \$	498 \$	(34) \$	(100) \$
Dépréciation d'actifs à long terme*	3 039	–	3 039	–	–	–	–	–
Profit découlant des cessions d'actifs détenus en vue de la vente*	(59)	–	–	–	(59)	–	–	–
Gain sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite*	(32)	–	(32)	–	–	–	–	–
Autres coûts connexes	200	695	396	–	–	139	(196)	556
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	6 925 \$	1 093 \$	7 214 \$	– \$	(59) \$	637 \$	(230) \$	456 \$
Total des frais de restructuration	6 799 \$	1 193 \$	7 214 \$	– \$	(59) \$	637 \$	(356) \$	556 \$
Total des autres coûts	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$
Total des frais de restructuration et autres coûts	6 799 \$	1 193 \$	7 214 \$	– \$	(59) \$	637 \$	(356) \$	556 \$

* sans effet sur la trésorerie

5. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

Frais de restructuration (suite)

Neuf mois clos les 30 septembre									
	TOTAL		Dorel Produits de puériculture (plan de 2019)		Dorel Produits de puériculture (plan antérieur)		Dorel Sports (plan de 2018)		
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018	
Démarquage (reprise) de stocks*	693 \$	1 771 \$	819 \$	– \$	– \$	87 \$	(126) \$	1 684 \$	
Autres coûts connexes	569	–	569	–	–	–	–	–	
Comptabilisés dans le profit brut	1 262 \$	1 771 \$	1 388 \$	– \$	– \$	87 \$	(126) \$	1 684 \$	
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	21 059 \$	3 820 \$	21 093 \$	– \$	– \$	3 119 \$	(34) \$	701 \$	
Dépréciation d'actifs à long terme*	3 039	7 962	3 039	–	–	–	–	7 962	
Pertes nettes découlant de la réévaluation et de la cession d'actifs détenus en vue de la vente*	248	–	–	–	248	–	–	–	
Gain sur les compressions des passifs nets au titre des prestations définies de retraite*	(2 163)	–	(2 163)	–	–	–	–	–	
Autres coûts connexes	1 997	1 811**	2 193	–	–	365	(196)	1 446**	
Comptabilisés sur une ligne distincte dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat	24 180 \$	13 593 \$	24 162 \$	– \$	248 \$	3 484 \$	(230) \$	10 109 \$	
Total des frais de restructuration	25 442 \$	15 364 \$	25 550 \$	– \$	248 \$	3 571 \$	(356) \$	11 793 \$	
Total des autres coûts	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	– \$	
Total des frais de restructuration et autres coûts	25 442 \$	15 364 \$	25 550 \$	– \$	248 \$	3 571 \$	(356) \$	11 793 \$	

* sans effet sur la trésorerie

** comprend un profit sans effet sur la trésorerie de 368 \$

5. Frais de restructuration et autres coûts (suite)

Provision pour restructuration

Au 30 septembre 2019, la provision au titre des plans de restructuration totalisant 16 851 \$ est composée des indemnités de cessation d'emploi et de licenciement et d'autres coûts connexes. Voici un résumé de la provision au titre des plans de restructuration de la Société :

	Solde au 30 décembre 2018	Ajustement à l'application initiale de l'IFRS 16 le 31 décembre 2018 (note 3)	Solde ajusté au 31 décembre 2018	Provision 2019	Argent versé	Incidence des taux de change	Solde au 30 septembre 2019
Dorel Produits de puériculture (plan de 2019) :							
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	– \$	– \$	– \$	21 093 \$	(4 188) \$	(557) \$	16 348 \$
Autres coûts connexes	–	–	–	2 762	(2 761)	(1)	–
	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>– \$</u>	<u>23 855 \$</u>	<u>(6 949) \$</u>	<u>(558) \$</u>	<u>16 348 \$</u>
Dorel Produits de puériculture (plan antérieur) :							
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	1 838 \$	– \$	1 838 \$	– \$	(1 524) \$	(55) \$	259 \$
Autres coûts connexes	–	–	–	–	–	–	–
	<u>1 838 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>1 838 \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(1 524) \$</u>	<u>(55) \$</u>	<u>259 \$</u>
Dorel Sports :							
Indemnités de cessation d'emploi et de licenciement	198 \$	– \$	198 \$	(34) \$	(87) \$	– \$	77 \$
Autres coûts connexes	1 067	(557)	510	(196)	(146)	(1)	167
	<u>1 265 \$</u>	<u>(557) \$</u>	<u>708 \$</u>	<u>(230) \$</u>	<u>(233) \$</u>	<u>(1) \$</u>	<u>244 \$</u>
Total	<u>3 103 \$</u>	<u>(557) \$</u>	<u>2 546 \$</u>	<u>23 625 \$</u>	<u>(8 706) \$</u>	<u>(614) \$</u>	<u>16 851 \$</u>

6. Actifs détenus en vue de la vente

	30 septembre 2019	30 décembre 2018
Solde au début de la période	8 464 \$	8 481 \$
Entrées (1)	3 270	–
Réévaluation	(307)	–
Cessions (2)	(4 762)	–
Effet des variations des taux de change	(7)	(17)
Solde à la fin de la période	<u>6 658 \$</u>	<u>8 464 \$</u>

- (1) Dans le cadre du programme de restructuration continu décrit à la note 5, une propriété additionnelle a été rendue disponible à la vente au cours du troisième trimestre de 2019 dans la division Dorel Produits de puériculture.
- (2) Au cours du troisième trimestre de 2019, la Société a conclu la vente d'une installation sous-utilisée qui était classée comme un actif détenu en vue de la vente au 30 décembre 2018, dans la division Dorel Produits de puériculture.

Les actifs détenus en vue de la vente consistent en des propriétés qui sont évaluées à la valeur comptable ou à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, selon la moins élevée des deux. L'évaluation de la juste valeur des actifs détenus en vue de la vente a été classée au niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur d'après des données de marché observables, soit des offres de tiers désirant acheter ces actifs ou des actifs semblables ou des prix du marché récents de propriétés semblables situées dans des emplacements similaires.

7. Acquisition d'entreprise

Le 1^{er} juillet 2019, la Société a acquis certains actifs et les opérations de Marketing Canbest Inc. («Canbest»), une société montréalaise spécialisée dans le développement, la conception et la commercialisation de produits pour la maison, pour un prix d'achat de 9 200 \$ qui sera payé en trois versements ne portant pas intérêt : i) 3 200 \$ payable le 1^{er} octobre 2019; ii) 3 000 \$ payable le 1^{er} octobre 2020; et iii) 3 000 \$ payable le 1^{er} octobre 2021. Canbest est une société de services de vente, de commercialisation et de conception qui a fourni ces services à la division Dorel Maison. Depuis près de 20 ans, Canbest appuie l'unité d'exploitation Dorel Living dans les catégories du mobilier de chambre à coucher en bois, de chambre de bébé et de salle à manger ainsi que des meubles rembourrés.

L'acquisition a été comptabilisée selon la méthode de l'acquisition et les résultats de l'entreprise acquise sont inclus dans les états financiers consolidés de la Société à compter de la date de l'acquisition. La juste valeur de la contrepartie transférée de 8 578 \$ a été attribuée en totalité au goodwill puisque la juste valeur des actifs identifiables acquis n'était pas importante. Le goodwill se rapporte à la main-d'œuvre, au savoir-faire et aux synergies de coûts prévues dans la chaîne d'approvisionnement et a été attribué à la division Dorel Maison (note 17). Le goodwill est déductible aux fins de l'impôt.

8. Contrats de location

La Société a conclu des contrats de location se rapportant principalement à des immeubles, de la machinerie et de l'outillage, qui portent diverses dates d'expiration d'ici 2034. Les contrats de location sont négociés et conclus par la direction locale. Certains contrats de location comportent des options de prolongation et/ou des options de résiliation de durées diverses. Certains paiements de loyers sont fondés sur les variations des indices des prix locaux, des ventes ou de l'occupation réelle de l'espace. Les contrats de location n'imposent pas de clauses restrictives financières à la Société.

a) Actifs au titre de droits d'utilisation

	Droits d'utilisation des terrains	Terrains et immeubles	Machinerie et outillage	Mobilier et agencements	Matériel informatique	Véhicules	Total
Solde au 31 décembre 2018	16 713 \$	153 200 \$	7 178 \$	639 \$	3 007 \$	2 788 \$	183 525 \$
Entrées	–	13 225	694	67	476	1 470	15 932
Subvention reçue	(1 795)*	–	–	–	–	–	(1 795)
Amortissements pour la période	(356)	(28 689)	(1 909)	(150)	(1 072)	(1 460)	(33 636)
Réévaluation des obligations locatives et modifications des contrats de location	–	13 912	47	(21)	(62)	25	13 901
Effet des variations des taux de change	–	(2 265)	(93)	–	(32)	(118)	(2 508)
Solde au 30 septembre 2019	14 562 \$	149 383 \$	5 917 \$	535 \$	2 317 \$	2 705 \$	175 419 \$

* comprend un montant de 369 \$ reçu au cours du troisième trimestre de 2019 et un montant de 1 426 \$ reclassé des autres passifs non courants par suite de la négociation avec le gouvernement chinois en vue de finaliser un programme de subvention précédent lié aux droits d'utilisation des terrains de la Société.

b) Obligations locatives

Le tableau suivant présente les montants des obligations locatives comptabilisés dans l'état intermédiaire consolidé résumé de la situation financière au 30 septembre 2019 :

	30 septembre 2019
Courant	40 279 \$
Non courant	150 545 \$

8. Contrats de location (suite)

b) Obligations locatives (suite)

Le rapprochement entre les variations des obligations locatives et les flux de trésorerie liés aux activités de financement pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019 se présente comme suit :

Troisième trimestre clos le 30 septembre 2019								
	Sorties nettes liées aux activités de financement	Sorties nettes liées aux activités opérationnelles		Variations hors caisse			Solde au 30 septembre 2019	
		Intérêts payés	Entrées	Réévaluation des obligations locatives et modifications des contrats de location	Charge d'intérêts	Effet des variations des taux de change		
Solde au 30 juin 2019	Paiements, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus							
Obligations locatives	194 695 \$	(9 543)* \$	(1 983) \$	2 381 \$	6 832 \$	1 989 \$	(3 547) \$	190 824 \$

* comprend des avantages incitatifs à la location reçus de 1 447 \$.

Neuf mois clos le 30 septembre 2019								
	Sorties nettes liées aux activités de financement	Sorties nettes liées aux activités opérationnelles		Variations hors caisse			Solde au 30 septembre 2019	
		Intérêts payés	Entrées	Réévaluation des obligations locatives et modifications des contrats de location	Charge d'intérêts	Effet des variations des taux de change		
Solde au 31 décembre 2018	Paiements, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus							
Obligations locatives	195 170 \$	(30 904)* \$	(5 984) \$	15 932 \$	13 711 \$	5 960 \$	(3 061) \$	190 824 \$

* comprend des avantages incitatifs à la location reçus de 1 447 \$.

c) Montants comptabilisés dans le compte intermédiaire consolidé résumé du résultat

	Troisième trimestre clos le 30 septembre 2019	Neuf mois clos le 30 septembre 2019
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11 397 \$	33 636 \$
Charges d'intérêts sur les obligations locatives (note 15)	1 989 \$	5 960 \$
Charge liée aux paiements de loyers variables non compris dans l'évaluation des obligations locatives	2 772 \$	7 933 \$
Perte (profit) lié(e) aux modifications des contrats de location	(184) \$	(190) \$
Perte (profit) de change sur les obligations locatives – contrats de location libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du preneur	(278) \$	61 \$

8. Contrats de location (suite)

c) Montants comptabilisés dans le compte intermédiaire consolidé résumé du résultat (suite)

L'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation est présenté dans le compte intermédiaire consolidé résumé du résultat aux postes suivants :

	Troisième trimestre clos le 30 septembre 2019	Neuf mois clos le 30 septembre 2019
Compris dans le coût des produits vendus	7 108 \$	20 887 \$
Compris dans les frais de vente	2 521	7 486
Compris dans les frais généraux et administratifs	1 720	5 114
Compris dans les frais de recherche et de développement	48	149
	11 397 \$	33 636 \$

d) Sorties de trésorerie liées aux contrats de location comptabilisés dans le tableau intermédiaire consolidé résumé des flux de trésorerie

	Troisième trimestre clos le 30 septembre 2019	Neuf mois clos le 30 septembre 2019
Activités opérationnelles :		
Sorties de trésorerie liées aux paiements de loyers variables non compris dans l'évaluation des obligations locatives – comprises dans le bénéfice (perte) net(te)	2 772 \$	7 933 \$
Sorties de trésorerie liées à la tranche d'intérêts des obligations locatives – comprises dans les intérêts payés	1 983	5 984
	4 755 \$	13 917 \$
Activités de financement :		
Sorties de trésorerie liées à la tranche du capital des obligations locatives	10 990 \$	32 351 \$
Total des sorties de trésorerie liées aux contrats de location	15 745 \$	46 268 \$

e) Analyse des échéances – flux de trésorerie contractuels non actualisés

Le tableau suivant présente les flux de trésorerie contractuels non actualisés des obligations locatives au 30 septembre 2019 :

	30 septembre 2019
Moins de 1 an	47 177 \$
Entre 1 an et 5 ans	117 203
Plus de 5 ans	53 889
Total des flux de trésorerie contractuels non actualisés liés aux obligations locatives	218 269 \$

Au 30 septembre 2019, la Société avait des paiements de loyers futurs non actualisés de 4 061 \$ liés à des contrats de location pour lesquels elle s'était engagée, mais qui n'ont pas encore débuté et ne sont pas pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives.

8. Contrats de location (suite)

f) Options de prolongation et options de résiliation

Le tableau suivant présente les paiements de loyers futurs non actualisés possibles qui n'ont pas été pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives au 30 septembre 2019, étant donné que la Société n'a pas la certitude raisonnable que les contrats de location seraient prolongés ou ne seraient pas résiliés.

	30 septembre 2019
Options de prolongation	91 128 \$
Options de résiliation (déduction faite des paiements de pénalités relatives à la résiliation des contrats de location)	8 205 \$

9. Perte de valeur des immobilisations incorporelles

Au cours du deuxième trimestre de 2018, alors que les ventes et la rentabilité des activités de Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ont continué de diminuer en raison de l'évolution du marché et des habitudes de consommation, les hypothèses à l'égard des résultats projetés et de la croissance des flux de trésorerie pour l'unité génératrice de trésorerie («UGT») Dorel Produits de puériculture – Amérique latine ont été révisées. Par conséquent, au cours du deuxième trimestre de 2018, la Société a comptabilisé des pertes de valeur à l'égard des relations clients et des marques de commerce de respectivement 8 915 \$ et 15 278 \$ (marque Infanti) pour un montant total de 24 193 \$, car la Société avait conclu que le montant recouvrable fondé sur la valeur d'utilité était inférieur à la valeur comptable de l'UGT.

10. Dette à long terme, dette bancaire et gestion du capital

a) Dette à long terme et dette bancaire

Les modalités de l'encours des emprunts sont les suivantes :

				30 septembre 2019		30 décembre 2018	
	Monnaie	Taux d'intérêt nominal	Date d'échéance	Valeur nominale	Valeur comptable	Valeur nominale	Valeur comptable
Effets non garantis de premier rang, intérêts à payer le dernier jour ouvrable de chaque trimestre. (voir ci-dessous)	USD	7,50 %	19 juill. 2024	125 000 \$	115 969 \$	– \$	– \$
Crédits bancaires renouvelables portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 6,36 % (2018 – 5,32 %), total disponible de 350 000 \$. Cette entente comprend également une clause accordéon permettant à la Société d'avoir accès à un montant additionnel de 100 000 \$ sur une base renouvelable. Prolongée en juillet 2019. (voir ci-dessous)	USD/ Euro/CAD	Taux bancaires LIBOR, Euribor, canadiens ou américains, plus une marge	1 ^{er} juill. 2021	160 722 \$	160 722 \$	152 728 \$	152 728 \$
Prêt à terme portant intérêt à des taux annuels divers, pour une moyenne de 4,67 % (2018 – 3,86 %). Prolongé en juillet 2019. (voir ci-dessous)	USD	Taux LIBOR plus une marge	1 ^{er} juill. 2021	141 850 \$	141 153 \$	160 800 \$	160 261 \$
Solde du prix de vente pour l'acquisition de Canbest, ne portant pas intérêt. (note 7)	USD	–	1 ^{er} oct. 2021	9 200 \$	8 702 \$	– \$	– \$
Déventures convertibles. Remboursées par anticipation en juillet 2019. (voir ci-dessous)	USD	5,50 %		– \$	– \$	120 000 \$	118 344 \$
Autre				2 783 \$	2 783 \$	5 736 \$	5 736 \$
Total de l'encours des emprunts				439 555 \$	429 329 \$	439 264 \$	437 069 \$
Tranche courante					(37 110)		(432 950)
					<u>392 219 \$</u>		<u>4 119 \$</u>

Effets non garantis de premier rang

Le 17 juin 2019, la Société a conclu une convention relative à des effets non garantis de premier rang de 175 000 \$ d'une durée de cinq ans («effets non garantis de premier rang») avec plusieurs prêteurs institutionnels. Les effets non garantis de premier rang se divisent en deux tranches : i) une tranche de 125 000 \$ qui a été entièrement prélevée et utilisée pour racheter au pair les déventures convertibles de 120 000 \$ de la Société qui venaient à échéance le 30 novembre 2019; et ii) une tranche de 50 000 \$ qui est disponible pour les besoins généraux de la Société avec le consentement des prêteurs. Les effets non garantis de premier rang viennent à échéance cinq ans après la date de l'avance initiale, portent intérêt au taux annuel de 7,50 % payable trimestriellement en espèces, sont de rang égal à toutes les autres dettes non garanties de premier rang de la Société et sont garantis par certaines des filiales de la Société. La première tranche de 125 000 \$ a été entièrement prélevée par la Société le 19 juillet 2019 (date de l'avance initiale).

Les frais de financement liés aux effets non garantis de premier rang se sont élevés à environ 2 077 \$, dont un montant de 1 845 \$ a été affecté à la tranche de 125 000 \$ et un montant de 232 \$ à la tranche de 50 000 \$. Les frais de financement affectés à la tranche de 125 000 \$ ont été portés en réduction de la valeur comptable des effets non garantis de premier rang et seront amortis sur la durée de vie résiduelle du prêt selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Comme la tranche de 50 000 \$ n'était pas utilisée au 30 septembre 2019, les frais de financement connexes ont été comptabilisés comme une entrée dans les autres actifs.

10. Dette à long terme, dette bancaire et gestion du capital (suite)

a) Dette à long terme et dette bancaire (suite)

Effets non garantis de premier rang (suite)

Les effets non garantis de premier rang sont également assortis d'options permettant leur remboursement anticipé avant la date d'échéance, lesquelles ont été comptabilisées à titre de dérivés incorporés, séparément du contrat hôte. La juste valeur des dérivés incorporés liés aux options de remboursement anticipé n'était pas importante à la date d'émission de la première tranche des effets non garantis de premier rang et au 30 septembre 2019.

Débetures convertibles

En juin 2019, la Société a donné un avis de rachat aux porteurs de débetures convertibles. Au cours du deuxième trimestre de 2019, la Société a révisé ses flux de trésorerie estimés liés à ses débetures convertibles compte tenu du rachat anticipé prévu des débetures convertibles le 22 juillet 2019. Par conséquent, au cours du deuxième trimestre de 2019, la Société a comptabilisé une perte de 670 \$ découlant de la révision des paiements estimés liés aux débetures convertibles, présentée dans les frais financiers (voir la note 15). Le 22 juillet 2019, la Société a utilisé le produit net tiré de l'émission des effets non garantis de premier rang pour racheter au pair la totalité de ses débetures convertibles de 120 000 \$, majorée de l'intérêt couru et impayé d'un montant de 935 \$. La composante capitaux propres des débetures convertibles totalisant 2 037 \$, déduction faite de l'impôt, a été reclassée dans le surplus d'apport.

Crédits bancaires renouvelables et prêt à terme

Le 8 mars 2019, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit à l'égard de ses crédits bancaires renouvelables et de son prêt à terme afin de modifier les clauses restrictives pour permettre de contracter une dette additionnelle auprès d'autres prêteurs en vue de refinancer et de rembourser les débetures convertibles. En outre, les clauses restrictives ont été ajustées en fonction des résultats d'exploitation des douze derniers mois afin de faciliter le respect de celles-ci. La modification reportait également la date d'échéance au 1^{er} juillet 2021, si les débetures convertibles étaient remboursées ou refinancées avant le 30 mai 2019. Le 8 mai 2019, la Société a modifié sa convention de crédit à l'égard de ses crédits bancaires renouvelables et de son prêt à terme afin de reporter la date d'échéance à la première des dates suivantes : i) le 1^{er} juillet 2021 ou ii) le 31 juillet 2019 si les débetures convertibles n'ont pas été remboursées ou refinancées, en espèces ou en actions de la Société. Comme les débetures convertibles ont été remboursées le 22 juillet 2019, la date d'échéance des crédits bancaires renouvelables et du prêt à terme a été reportée au 1^{er} juillet 2021. Le 30 septembre 2019, la Société a modifié et mis à jour sa convention de crédit à l'égard de ses crédits bancaires renouvelables et de son prêt à terme afin de modifier les clauses restrictives pour faciliter le respect de ces dernières.

À la suite de la modification apportée le 8 mars 2019, les remboursements de capital du prêt à terme sont les suivants :

- (i) – 4 versements trimestriels de 3 750 \$ débutant en avril 2019, dans la mesure où le prêt n'est pas encore échu;
 - versements trimestriels de 5 000 \$ débutant en avril 2020, dans la mesure où le prêt n'est pas encore échu; et
 - tout montant résiduel non réglé à la date d'échéance;
 - (ii) un montant égal à 50 % des flux de trésorerie excédentaires trimestriels (1) à appliquer à titre de versement de capital pour tout trimestre pour lequel le ratio endettement/RAIIDA ajusté est supérieur à un multiple de 3,0 à la fin dudit trimestre ou un montant égal à 25 % des flux de trésorerie excédentaires trimestriels (1) à appliquer à titre de remboursement de capital pour tout trimestre où le ratio endettement/RAIIDA ajusté est supérieur ou égal à un multiple de 2,5 et inférieur ou égal à un multiple de 3,0 à la fin dudit trimestre; et
 - (iii) un montant égal au montant total de la dette pour refinancer et rembourser les débetures convertibles qui serait supérieur à 150 000 \$ et qui serait payable au plus tard le jour ouvrable suivant celui où un tel financement aura lieu. La Société a remboursé ses débetures convertibles le 22 juillet 2019.
- (1) Les flux de trésorerie excédentaires sont définis comme étant le RAIIDA ajusté trimestriel, moins les impôts sur le résultat payés, le montant net des entrées d'immobilisations corporelles et d'immobilisations incorporelles, les intérêts payés, les versements prévus sur la dette à long terme et les coûts liés aux acquisitions, plus ou moins les variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles.

10. Dette à long terme, dette bancaire et gestion du capital (suite)

a) Dette à long terme et dette bancaire (suite)

Crédits bancaires renouvelables et prêt à terme (suite)

En vertu du prêt à terme, la Société doit faire des versements trimestriels d'un montant correspondant aux flux de trésorerie excédentaires trimestriels, en plus des versements trimestriels fixes à titre de remboursements du capital. Un montant de 7 700 \$ a été remboursé le 5 avril 2019 relativement au calcul des flux de trésorerie excédentaires du 30 décembre 2018. Au 30 septembre 2019, le versement requis par suite du calcul des flux de trésorerie excédentaires s'est élevé à 15 800 \$ et a été présenté dans la tranche courante de la dette à long terme.

Le total des frais de financement liés aux modifications apportées à la convention de crédit s'élevait à environ 1 512 \$, dont une tranche de 1 038 \$ a été affectée aux crédits bancaires renouvelables et une tranche de 474 \$ au prêt à terme. Étant donné que les modifications et mises à jour de la convention de crédit ont été comptabilisées en tant que modifications non substantielles, le total des frais de financement affectés aux crédits bancaires renouvelables a été comptabilisé comme entrée dans les autres actifs et est passé en charges à titre d'intérêts par voie d'amortissement linéaire sur la durée de la dette correspondante.

Le total des frais de financement affectés au prêt à terme a été porté en réduction de la valeur comptable du prêt et est amorti sur la durée de vie résiduelle du prêt en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les modifications apportées à la convention de crédit n'ont eu aucune incidence importante sur la valeur comptable des crédits bancaires renouvelables et du prêt à terme.

Pour les neuf mois clos le 30 septembre 2019, le taux d'intérêt moyen sur la dette à long terme de la Société a été de 6,2 % (2018 – 5,0 %).

Clauses restrictives financières

La disponibilité des fonds en vertu des crédits bancaires renouvelables, y compris la clause accordéon, et de la tranche de 50 000 \$ en vertu des effets non garantis de premier rang est conditionnelle au respect par la Société des clauses restrictives financières de ses conventions de crédit. En vertu des effets non garantis de premier rang, des crédits bancaires renouvelables et du prêt à terme, la Société doit respecter certaines clauses restrictives, y compris le maintien de certains ratios financiers. Si la Société n'est pas en mesure de respecter ses clauses restrictives trimestrielles, les effets non garantis de premier rang, les crédits bancaires renouvelables et le prêt à terme deviendront exigibles en entier à la date du manquement. Au cours des premier et troisième trimestres de 2019, certaines clauses restrictives des ententes de prêts de la Société relatives aux crédits bancaires renouvelables et au prêt à terme ont été modifiées. Au 30 septembre 2019, la Société respectait toutes ses clauses restrictives d'ententes de prêts modifiées, et les effets non garantis de premier rang, les crédits bancaires renouvelables et le prêt à terme n'étaient pas remboursables à vue le 30 septembre 2019. Pour évaluer si la Société respectera les clauses restrictives dans le futur, il faut faire preuve de jugement, comme il est indiqué à la note 4 b) Utilisation d'estimations et de jugements dans les états financiers annuels consolidés. Bien que rien ne le garantisse, la Société ne prévoit pas de problème de liquidité dans un avenir prévisible.

Dette bancaire

Au 30 septembre 2019, certaines des lignes de crédit bancaires de la Société totalisant 12 086 \$ sont garanties par des créances clients représentant une valeur comptable de 4 835 \$.

10. Dette à long terme, dette bancaire et gestion du capital (suite)

b) Gestion du capital

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2019, la Société a révisé la définition de l'endettement et du RAIIDA ajusté utilisée aux fins du ratio endettement/RAIIDA ajusté, afin d'harmoniser le suivi de la gestion de la structure de capital et le calcul des ratios financiers en vertu des clauses restrictives de la dette à long terme. La révision consiste principalement à éliminer l'effet des contrats de location (IFRS 16) de l'endettement et du RAIIDA ajusté et à inclure les débentures convertibles dans l'endettement. Le ratio doit être maintenu sous un certain seuil de façon à ne pas contrevenir à ses conventions de crédit.

Endettement

L'endettement correspond au total de la dette bancaire, de la valeur nominale de la dette à long terme (à l'exclusion des contrats de location), des garanties (y compris toutes les lettres de crédit et les lettres de garantie) et des passifs au titre d'options de vente émises fondés sur le niveau actuel de bénéfices, moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie jusqu'à concurrence de 25 000 \$, sous réserve de certaines conditions. Aux fins du calcul du ratio endettement/RAIIDA ajusté, les passifs au titre d'options de vente émises sont fondés sur le niveau actuel de bénéfices plutôt que sur la juste valeur, qui est fonction des niveaux de bénéfices des périodes ultérieures, et sont présentés dans les états financiers consolidés.

RAIIDA ajusté

Le RAIIDA ajusté est défini comme le résultat (compte non tenu de la perte (du profit) lié(e) aux modifications des contrats de location et de la perte (du profit) de change sur les obligations locatives) avant frais financiers (compte non tenu de la charge d'intérêts sur les obligations locatives), impôts sur le résultat, dotation aux amortissements (compte non tenu de l'amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation), charge au titre du régime d'options sur actions, pertes de valeur du goodwill et des immobilisations incorporelles, dépréciation d'actifs à long terme, coûts associés à la responsabilité civile produits (payés) impayés relatifs à des jugements rendus, frais de restructuration et autres coûts et charges découlant du processus de cessation des activités de Toys"R"Us, Inc. («Toys"R"Us») et de la liquidation des stocks de l'ensemble de ses magasins aux États-Unis jusqu'à concurrence de 25 000 \$. Le RAIIDA ajusté se fonde sur les quatre derniers trimestres se terminant à la même date que la date de clôture utilisée pour le calcul de l'endettement, tout en incluant rétroactivement les résultats des activités des entreprises acquises.

11. Instruments financiers

Présentation de la juste valeur

La Société a établi que les justes valeurs de ses actifs et ses passifs financiers courants se comparent à leurs valeurs comptables respectives aux dates de clôture en raison du caractère à court terme de ces instruments financiers. Dans le cas des dettes à long terme portant intérêt à des taux variables, la juste valeur est réputée être à peu près identique à la valeur comptable. Pour les dettes à long terme portant intérêt à des taux fixes, la juste valeur est estimée à l'aide de données de niveau 2 de la hiérarchie de la juste valeur par l'actualisation des flux de trésorerie futurs prévus au moyen de taux d'actualisation qui correspondent aux taux d'emprunt dont la Société peut actuellement se prévaloir pour des emprunts comportant des conditions et des échéances semblables.

La juste valeur de la dette à long terme portant intérêt à des taux fixes est la suivante :

	30 septembre 2019		30 décembre 2018 (1)	
	Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
Dette à long terme – portant intérêt à des taux fixes	127 454 \$	132 093 \$	124 080 \$	123 702 \$

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

11. Instruments financiers (suite)

Présentation de la juste valeur (suite)

Au cours des trois mois clos le 31 mars 2019, la Société a conclu un nouveau contrat de swap de taux d'intérêt pour remplacer les contrats qui venaient à échéance le 26 mars 2019, étant donné qu'elle a décidé de continuer à utiliser des swaps de taux d'intérêt pour fixer une partie des coûts de sa dette et réduire son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt, en échangeant des paiements à taux variable contre des paiements à taux fixe. La Société a désigné les swaps de taux d'intérêt comme des couvertures de flux de trésorerie à l'égard desquelles elle applique la comptabilité de couverture.

L'analyse des échéances du contrat de swap de taux d'intérêt utilisé pour gérer le risque de taux d'intérêt lié à la dette à long terme est la suivante :

30 septembre 2019				
	Taux fixe	Montant nominal	Échéance	Valeur comptable
Contrat de swap de taux d'intérêt	2,32 %	50 000 \$	9 avril 2024	(2 072) \$

Évaluation de la juste valeur

Lorsque la juste valeur d'actifs financiers et de passifs financiers comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière ne peut être dérivée de marchés actifs, elle est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation, dont les modèles d'actualisation des flux de trésorerie. Les intrants de ces modèles sont tirés de marchés observables, lorsque cela est possible, mais lorsque ce n'est pas possible, on doit faire appel au jugement pour déterminer les justes valeurs. Les jugements tiennent compte de données telles que le risque de liquidité, le risque de crédit et la volatilité. Des modifications des intrants de ces modèles ou des hypothèses relatives à ces facteurs pourraient avoir une incidence sur la juste valeur présentée des instruments financiers. Les actifs financiers et les passifs financiers de la Société évalués à la juste valeur se composent d'instruments financiers dérivés. Le solde de ces actifs et passifs n'est pas significatif au 30 septembre 2019.

La juste valeur des contrats de change est évaluée au moyen de données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs et d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change établi dans le contrat et la valeur du contrat à l'échéance fondée sur le taux de change que la contrepartie utiliserait si elle devait renégocier le même contrat en date du jour considéré dans les mêmes conditions. Le risque de crédit de la Société ou celui de la contrepartie sont également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

La juste valeur des swaps de taux d'intérêt est évaluée au moyen de données de niveau 2 de la hiérarchie des justes valeurs et d'une technique d'évaluation généralement reconnue qui est la valeur actualisée de l'écart entre la valeur du swap fondée sur des taux d'intérêt variables (estimés à partir de la courbe de rendement pour les taux d'intérêt prévus) et la valeur du swap fondée sur le taux d'intérêt fixe du swap. Le risque de crédit de la contrepartie est également pris en considération dans la détermination de la juste valeur.

Les passifs au titre d'options de vente émises sont évalués à la juste valeur à l'aide de données de niveau 3 dans la hiérarchie des justes valeurs. La juste valeur représente la valeur actualisée du prix d'exercice de l'option de vente et est évaluée en appliquant l'approche résultat et en utilisant le paiement prévu pondéré en fonction des probabilités du prix de sortie et en se fondant sur les flux de trésorerie actualisés. Les données non observables dans l'évaluation de la juste valeur comprennent le prix de sortie et la date du paiement prévu des options de vente émises. Le prix de sortie est fondé sur un prix variable convenu qui est principalement basé sur des niveaux de bénéfices des périodes futures et exige que l'on pose des hypothèses au sujet des taux de croissance des produits, des marges opérationnelles et de la date prévue du paiement du prix de sortie des options de vente émises. La Société utilise, pour calculer la valeur actualisée du paiement prévu du prix de sortie, un taux d'actualisation qui représente le coût d'emprunt de la période spécifique pour les flux de trésorerie. Si les niveaux de bénéfices des périodes futures devaient augmenter (diminuer), la juste valeur estimative des passifs au titre d'options de vente émises augmenterait (diminuerait).

11. Instruments financiers (suite)

Évaluation de la juste valeur (suite)

Variations de la juste valeur des instruments financiers de niveau 3, pour les neuf mois clos le 30 septembre 2019 et l'exercice clos le 30 décembre 2018 :

Passifs au titre d'options de vente émises	30 septembre 2019	30 décembre 2018
Solde au début de la période	12 002 \$	23 464 \$
Réévaluation de la juste valeur [latente] (1)	(418)	(11 462)
Augmentation attribuable à l'injection de capitaux par l'actionnaire ne détenant pas le contrôle	442	—
Solde à la fin de la période	12 026 \$	12 002 \$

(1) Les hypothèses utilisées pour estimer la juste valeur des passifs au titre d'options de vente émises pour les neuf mois clos le 30 septembre 2019 sont les mêmes que celles qui ont été utilisées pour l'exercice clos le 30 décembre 2018.

Gestion des risques résultant des instruments financiers : risque de crédit

Le 15 mars 2018, Toys“R”Us, l'un des clients de la Société, a annoncé qu'il avait déposé une requête en vue d'obtenir l'approbation du tribunal des faillites pour entreprendre le processus de cessation ordonnée de ses activités américaines et la liquidation des stocks de l'ensemble de ses magasins aux États-Unis. En août 2018, le tribunal des faillites a approuvé l'entente de règlement de Toys“R”Us avec ses créanciers et ses prêteurs. Dans le cadre de l'entente de règlement conclue, la Société a reçu environ 22 cents pour chaque dollar. À la suite de ces événements, la Société a établi que les créances clients de ce client présentaient un risque de recouvrement. Par conséquent, pour les trois mois clos le 31 mars 2018, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 12 481 \$ à l'égard de ces créances clients de Toys“R”Us aux États-Unis à titre de perte de valeur sur les créances clients et autres créances présentées aux comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat. De ce montant de 12 481 \$, 2 116 \$ étaient associés à la division Dorel Maison, 3 798 \$ étaient associés à la division Dorel Produits de puériculture et 6 567 \$ étaient associés à la division Dorel Sports. Ces montants représentaient la meilleure estimation de la direction des pertes potentielles pouvant résulter du non-paiement de ces créances clients à partir des informations dont elle disposait à ce moment-là. Au 30 septembre 2019 et au 30 décembre 2018, un montant de 4 601 \$ avait été reçu en vertu de l'entente de règlement et, au total, la Société avait un solde résiduel de créances clients de Toys“R”Us aux États-Unis de 260 \$ (déduction faite de la provision pour perte de valeur).

12. Capital social

Détail des actions émises et en circulation :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2019		Exercice clos le 30 décembre 2018	
	Nombre	Montant	Nombre	Montant
Actions à droit de vote plural de catégorie «A»				
Solde au début de la période	4 188 775	1 767 \$	4 189 835	1 768 \$
Converties de la catégorie «A» à la catégorie «B» (1)	(300)	–	(1 060)	(1)
Solde à la fin de la période	<u>4 188 475</u>	<u>1 767 \$</u>	<u>4 188 775</u>	<u>1 767 \$</u>
Actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»				
Solde au début de la période	28 250 414	201 546 \$	28 248 611	201 532 \$
Converties de la catégorie «A» à la catégorie «B» (1)	300	–	1 060	1
Reclassement depuis le surplus d'apport suite au règlement d'unités d'actions différées (note 13)	<u>19 813</u>	<u>448</u>	<u>743</u>	<u>13</u>
Solde à la fin de la période	<u>28 270 527</u>	<u>201 994 \$</u>	<u>28 250 414</u>	<u>201 546 \$</u>
TOTAL DU CAPITAL SOCIAL		<u>203 761 \$</u>		<u>203 313 \$</u>

(1) Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2019, la Société a converti 300 actions à droit de vote plural de catégorie «A» en actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» (exercice clos le 30 décembre 2018 – 1 060) à un taux moyen de 0,63 \$ l'action (exercice clos le 30 décembre 2018 – 0,63 \$ l'action).

Dividendes sur actions ordinaires

Le 14 mars 2019, la Société a annoncé qu'elle avait ajusté son dividende trimestriel précédent de 0,30 \$ par action pour le faire passer à 0,15 \$ par action pour l'exercice considéré. Au cours des premier et deuxième trimestres de 2019, le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 0,15 \$ par action (premier, deuxième et troisième trimestres de 2018 – 0,30 \$ par action). Le 30 septembre 2019, le conseil d'administration a suspendu la déclaration de dividendes. Le dividende déclaré le 2 août 2019 n'a pas été touché et a été versé le 2 octobre 2019. Par conséquent, au 30 septembre 2019, des dividendes payables sur actions ordinaires totalisant 4 867 \$ sont comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes (30 décembre 2018 – néant).

13. Paiements fondés sur des actions

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs en vertu duquel un administrateur externe de la Société peut demander, chaque année, que sa rémunération d'administrateur lui soit versée sous la forme d'unités d'actions différées. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées.

Variations du nombre d'unités d'actions différées en cours :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2019	Exercice clos le 30 décembre 2018
Unités d'actions différées en cours au début de la période	155 701	137 849
Émises au titre de la rémunération et des jetons de présence	26 236	8 574
Émises au titre de dividendes équivalents	<u>8 284</u>	<u>9 278</u>
Unités d'actions différées en cours à la fin de la période	<u>190 221</u>	<u>155 701</u>

13. Paiements fondés sur des actions (suite)

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des administrateurs (suite)

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative à la rémunération et aux jetons de présence, pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019 s'élève à respectivement 93 \$ et 198 \$ (2018 – respectivement 49 \$ et 87 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport. En outre, les unités d'actions différées émises au titre de dividendes équivalents pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019 s'établissent à respectivement 19 \$ et 67 \$ (2018 – respectivement 43 \$ et 126 \$). Ce montant a été porté au débit des résultats non distribués et porté au crédit du surplus d'apport. Au 30 septembre 2019, 190 221 unités d'actions différées étaient en cours et le surplus d'apport correspondant se chiffrait à 4 678 \$.

Régime d'unités d'actions différées à l'intention des cadres supérieurs

La Société a un régime d'unités d'actions différées à l'intention de ses cadres supérieurs en vertu duquel les cadres supérieurs de la Société peuvent demander, chaque année, qu'une partie de leur salaire et bonus annuels leur soit versée sous la forme d'unités d'actions différées. Le conseil d'administration peut également, à sa discrétion, attribuer des unités d'actions différées assorties de conditions d'acquisition des droits, comme des conditions de service et de performance sans égard au marché. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme d'unités d'actions différées.

Variations du nombre d'unités d'actions différées en cours :

	Neuf mois clos le 30 septembre 2019	Exercice clos le 30 décembre 2018
Unités d'actions différées en cours au début de la période	178 743	140 885
Attribuées au titre de salaires versés et de bonus payés	59 071	22 768
Unités d'actions différées discrétionnaires attribuées	–	22 610
Émises au titre de dividendes équivalents	12 365	11 639
Ajustement selon la performance	5 368	(18 254)
Annulées	(9 604)	–
Règlement d'unités d'actions différées (1)	<u>(22 445)</u>	<u>(905)</u>
Unités d'actions différées en cours à la fin de la période	<u>223 498</u>	<u>178 743</u>
Total des droits acquis à la fin de la période	<u>206 115</u>	<u>157 950</u>

(1) Au cours des neuf mois clos le 30 septembre 2019, 22 445 unités d'actions différées (exercice clos le 30 décembre 2018 – 905 unités d'actions différées) ont été réglées pour lesquelles 505 \$ ont été portés au débit du surplus d'apport (exercice clos le 30 décembre 2018 – 20 \$) et 448 \$ ont été portés au crédit du capital social (exercice clos le 30 décembre 2018 – 13 \$), la différence représentant les impôts que la Société était tenue de retenir en vertu de la loi lors du règlement.

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative aux salaires versés et bonus payés et aux unités d'actions différées discrétionnaires, pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019, correspond à respectivement un recouvrement de 34 \$ et une charge de 432 \$ (2018 – respectivement un recouvrement de 3 \$ et une charge de 518 \$). Ce montant a été porté au crédit du surplus d'apport. En outre, les unités d'actions différées émises au titre de dividendes équivalents pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019 s'établissent à respectivement 33 \$ et 97 \$ (2018 – respectivement 58 \$ et 153 \$). Ce montant a été porté au débit des résultats non distribués et porté au crédit du surplus d'apport. Au 30 septembre 2019, 223 498 unités d'actions différées étaient en cours et le surplus d'apport correspondant se chiffrait à 4 075 \$.

13. Paiements fondés sur des actions (suite)

Régimes d'intéressement à long terme (réglés en espèces)

La Société offre les régimes d'intéressement à long terme suivants à l'intention de ses cadres supérieurs et de certains salariés clés :

- Un régime de droits à la valeur d'actions incessibles qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces égal au nombre d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société qui sont sous-jacentes aux droits acquis aux termes du régime de droits à la valeur d'actions incessibles multiplié par la moyenne pondérée de leur cours pour les cinq jours de Bourse précédant la date d'acquisition des droits. Les droits à la valeur d'actions incessibles sont entièrement acquis après trois ans à partir de la date d'attribution. Ils sont acquis sur la base de conditions de service et ne sont pas soumis à des conditions de performance. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme de droits à la valeur d'actions incessibles. Au 30 septembre 2019, 167 177 droits à la valeur d'actions incessibles étaient en cours (30 décembre 2018 – 172 151).
- Un régime de droits à l'appréciation des actions qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces basé sur l'augmentation du cours des actions à droit de vote subalterne de catégorie «B» de la Société depuis la date d'attribution jusqu'à la date de règlement. Les droits à l'appréciation des actions sont acquis sur la base de conditions de service et ne sont pas soumis à des conditions de performance. Au 30 septembre 2019, 767 032 droits à l'appréciation des actions étaient en cours (30 décembre 2018 – 799 191).
- Un régime de droits différés à la valeur des actions qui permet à ces derniers de toucher un paiement en espèces. Les droits différés à la valeur des actions sont acquis sur la base de conditions de performance sans égard au marché. Le nombre de droits différés à la valeur des actions qui peuvent être acquis peut aller jusqu'à 1,5 fois le nombre réel de droits attribués si une performance financière exceptionnelle est atteinte. Un participant au régime peut également recevoir des dividendes équivalents sous la forme de droits différés à la valeur des actions. Au 30 septembre 2019, 87 618 droits différés à la valeur des actions étaient en cours (30 décembre 2018 – 225 386).

La charge au titre des avantages du personnel comprise dans les frais généraux et administratifs, relative à ces régimes, pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019, correspond à un recouvrement de respectivement 275 \$ et 630 \$ (2018 – respectivement une charge de 581 \$ et un recouvrement de 77 \$), dont, au 30 septembre 2019, 553 \$ (30 décembre 2018 – 376 \$) sont comptabilisés dans les fournisseurs et autres dettes et 537 \$ (30 décembre 2018 – 1 586 \$) dans les autres passifs non courants.

14. Bénéfice (perte) par action

Rapprochement entre le nombre de base et le nombre dilué d'actions en circulation :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Moyenne pondérée quotidienne du nombre d'actions à droit de vote plural de catégorie «A» et d'actions à droit de vote subalterne de catégorie «B»	32 444 656	32 438 503	32 442 592	32 438 465
Effet dilutif des unités d'actions différées	–	300 327	–	–
Moyenne pondérée du nombre dilué d'actions	<u>32 444 656</u>	<u>32 738 830</u>	<u>32 442 592</u>	<u>32 438 465</u>
Nombre d'options sur actions et d'unités d'actions différées ayant un effet antidilutif, exclues du calcul du bénéfice (de la perte) par action dilué(e)	<u>393 336</u>	<u>–</u>	<u>393 336</u>	<u>303 553</u>

Au 30 septembre 2018, les débetures convertibles étaient exclues du calcul du bénéfice (de la perte) par action dilué(e) puisque ces débetures étaient considérées comme ayant un effet antidilutif. Le 22 juillet 2019, la Société a racheté ses débetures convertibles.

15. Frais financiers et autres informations

a) Frais financiers

Les frais financiers comprennent les éléments suivants :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018 (1)	2019	2018 (1)
Intérêts sur les obligations locatives (note 8)	1 989 \$	– \$	5 960 \$	– \$
Intérêts sur la dette à long terme – y compris l'incidence de la couverture de flux de trésorerie relative aux swaps de taux d'intérêt et l'intérêt au titre de la désactualisation relatif à la dette à long terme portant intérêt à taux fixes	8 876	6 619	23 963	19 315
Amortissement des frais de financement différés	380	264	960	798
Perte découlant de la révision des paiements estimés liés aux débetures convertibles (note 10)	–	–	670	–
Autres intérêts	1 552	1 371	4 312	3 911
	<u>12 797 \$</u>	<u>8 254 \$</u>	<u>35 865 \$</u>	<u>24 024 \$</u>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

b) Coût des stocks, dépréciation des stocks et reprise de la dépréciation des stocks compris dans les comptes intermédiaires consolidés résumés du résultat

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
<u>Compris dans le coût des produits vendus :</u>				
Coût des stocks comptabilisés en charges	<u>492 945 \$</u>	<u>491 217 \$</u>	<u>1 420 867 \$</u>	<u>1 394 564 \$</u>
Dépréciation des stocks attribuable à l'excédent du coût sur la valeur nette de réalisation (y compris les montants présentés à la note 5)	<u>2 130 \$</u>	<u>1 969 \$</u>	<u>6 475 \$</u>	<u>5 404 \$</u>
Reprise de la dépréciation des stocks comptabilisée dans les exercices précédents	<u>(1 602) \$</u>	<u>(449) \$</u>	<u>(3 447) \$</u>	<u>(3 316) \$</u>

c) Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite

Au cours du troisième trimestre de 2019, dans le cadre du processus de renégociation de la convention collective, la Société a modifié son régime d'avantages complémentaires de retraite visant ses employés syndiqués. Par suite de la modification du régime, un gain sur la compression lié aux coûts des services passés de 2 351 \$ a été comptabilisé au cours du troisième trimestre de 2019, et est compris dans le coût des produits vendus. De plus, au cours du troisième trimestre de 2019, des pertes actuarielles nettes résultant de modifications des hypothèses financières et d'ajustements actuariels de 381 \$ ont été comptabilisées dans les autres éléments du résultat global relativement aux obligations au titre des prestations définies des avantages complémentaires de retraite.

d) Impôts sur le résultat

Pour le troisième trimestre et les neuf mois clos le 30 septembre 2019, le taux d'imposition effectif était de respectivement (130,4) % et 1 640,7 % (2018 – respectivement 28,2 % et 90,4 %). Du fait des importantes pertes de valeur comptabilisées au quatrième trimestre de 2018, la Société n'a pas pu comptabiliser certaines économies fiscales liées à des pertes fiscales et des différences temporaires, ce qui a engendré une hausse des taux d'imposition effectifs pour les deux périodes, comparativement à l'exercice précédent. Le reste de la variation est attribuable à l'évolution de la provenance géographique des bénéfices de la Société.

16. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie

Les tableaux intermédiaires consolidés résumés des flux de trésorerie ne tiennent pas compte des opérations suivantes sans effet sur la trésorerie :

	30 septembre	
	2019	2018 (1)
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	2 622 \$	2 416 \$
Acquisition d'immobilisations corporelles financée par des obligations en vertu de contrats de location-financement	– \$	478 \$
Acquisition d'immobilisations incorporelles financée par des fournisseurs et autres dettes	1 041 \$	278 \$

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

Variations nettes des soldes liés aux activités opérationnelles :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018 (1)	2019	2018 (1)
Clients et autres créances	14 805 \$	(30 944) \$	6 857 \$	(9 564) \$
Stocks	(14 765)	(3 157)	(91 420)	(19 619)
Autres actifs financiers	48	72	107	–
Frais payés d'avance	(597)	3 341	(3 618)	(1 160)
Autres actifs	509	6	(4 867)	(1 529)
Fournisseurs et autres dettes	22 587	39 905	59 772	50 592
Passifs nets au titre des prestations définies de retraite et des avantages complémentaires de retraite	(496)	(225)	(3 475)	(2 885)
Provisions, autres passifs financiers et autres passifs	5 385	(2 560)	17 246	4 542
	<u>27 476 \$</u>	<u>6 438 \$</u>	<u>(19 398) \$</u>	<u>20 377 \$</u>

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

16. Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie (suite)

Détails des acquisitions d'entreprises :

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre		Neuf mois clos les 30 septembre	
	2019	2018	2019	2018
Acquisition d'une entreprise (note 7)	(8 578) \$	– \$	(8 578) \$	– \$
Solde de prix de vente à payer	8 540*	–	8 540*	–
Intérêt au titre de la désactualisation relatif au solde de prix de vente à payer	(124)	–	(124)	–
Total	<u>(162) \$</u>	<u>– \$</u>	<u>(162) \$</u>	<u>– \$</u>

* déduction faite du solde de prix de vente résiduel de 162 \$ payé au troisième trimestre de 2019 relativement à l'acquisition de l'entreprise Alphason au quatrième trimestre de 2018.

Composantes de la trésorerie et des équivalents de trésorerie :

	30 septembre 2019	30 décembre 2018
Trésorerie	27 708 \$	37 798 \$
Placements à court terme	<u>1 247</u>	<u>1 474</u>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	<u>28 955 \$</u>	<u>39 272 \$</u>

17. Information sectorielle

Secteurs à présenter

	Troisièmes trimestres clos les 30 septembre							
	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports	
	2019	2018 (1)	2019	2018 (1)	2019	2018 (1)	2019	2018 (1)
Total des produits	685 669 \$	670 437 \$	212 467 \$	221 627 \$	222 925 \$	229 690 \$	250 277 \$	219 120 \$
Coût des produits vendus (note 5)	550 179	531 603	180 091	186 783	166 706	171 844	203 382	172 976
Profit brut	135 490	138 834	32 376	34 844	56 219	57 846	46 895	46 144
Frais de vente	57 155	59 000	6 795	6 440	26 789	29 726	23 571	22 834
Frais généraux et administratifs	41 230	41 684	7 460	7 783	18 079	19 055	15 691	14 846
Frais de recherche et de développement	9 672	9 276	1 184	1 115	7 137	6 987	1 351	1 174
Perte (reprise) de valeur sur les créances clients et autres créances	3 449	246	1 272	2	1 622	403	555	(159)
Frais de restructuration et autres coûts (note 5)	6 925	1 093	–	–	7 155	637	(230)	456
Profit (perte) opérationnel(le)	17 059	27 535	15 665 \$	19 504 \$	(4 563) \$	1 038 \$	5 957 \$	6 993 \$
Frais financiers	12 797	8 254						
Charges du siège social	6 144	5 924						
Charges d'impôts sur le résultat	2 455	3 763						
Bénéfice (perte) net(te)	(4 337) \$	9 594 \$						
Amortissement compris dans le profit (la perte) opérationnel(le)	23 911 \$	12 506 \$	4 256 \$	1 097 \$	15 463 \$	9 184 \$	4 192 \$	2 225 \$

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

17. Information sectorielle (suite)

Secteurs à présenter (suite)

	Neuf mois clos les 30 septembre							
	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports	
	2019	2018 (1)	2019	2018 (1)	2019	2018 (1)	2019	2018 (1)
Total des produits	1 981 211 \$	1 935 967 \$	630 679 \$	595 185 \$	674 682 \$	690 462 \$	675 850 \$	650 320 \$
Coût des produits vendus (note 5)	1 578 279	1 514 222	539 110	495 796	499 244	507 727	539 925	510 699
Profit brut	402 932	421 745	91 569	99 389	175 438	182 735	135 925	139 621
Frais de vente	165 914	176 289	20 080	19 263	81 076	89 106	64 758	67 920
Frais généraux et administratifs	124 695	130 066	22 251	22 147	56 083	60 412	46 361	47 507
Frais de recherche et de développement	28 821	27 337	3 626	3 248	21 145	20 108	4 050	3 981
Perte de valeur sur les créances clients et autres créances (note 11)	3 901	13 407	1 423	2 054	2 045	4 186	433	7 167
Frais de restructuration et autres coûts (note 5)	24 180	13 593	–	–	24 410	3 484	(230)	10 109
Perte de valeur des immobilisations incorporelles (note 9)	–	24 193	–	–	–	24 193	–	–
Profit (perte) opérationnel(le)	55 421	36 860	44 189 \$	52 677 \$	(9 321)\$	(18 754)\$	20 553 \$	2 937 \$
Frais financiers	35 865	24 024						
Charges du siège social	18 919	17 451						
Charge (recouvrement) d'impôts sur le résultat	10 451	(4 170)						
Perte nette	(9 814)\$	(445)\$						
Amortissement compris dans le profit (la perte) opérationnel(le)	70 377 \$	36 198 \$	11 999 \$	3 200 \$	45 694 \$	26 467 \$	12 684 \$	6 531 \$

(1) La Société a appliqué l'IFRS 16 pour la première fois le 31 décembre 2018. Selon la méthode de transition choisie, l'information comparative n'est pas retraitée. Voir la note 3.

17. Information sectorielle (suite)

Ventilation du total des produits

La Société ventile ses produits au sein de chaque secteur à présenter en fonction du secteur géographique où la société vendeuse est située et en fonction des canaux de distribution puisqu'elle estime que cette méthode reflète le mieux comment la nature, le calendrier et le degré d'incertitude des produits des activités ordinaires et des flux de trésorerie sont touchés par les facteurs économiques. Le tableau suivant présente la ventilation du total des produits de la Société :

Troisièmes trimestres clos les 30 septembre								
Secteur géographique	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Canada	42 645 \$	52 327 \$	31 265 \$	41 960 \$	6 308 \$	6 514 \$	5 072 \$	3 853 \$
États-Unis	414 342	395 540	177 400	173 532	84 463	79 603	152 479	142 405
Europe	127 259	125 048	1 333	42	67 720	79 002	58 206	46 004
Amérique latine	69 055	59 177	–	–	39 923	36 516	29 132	22 661
Asie	20 608	20 656	–	37	15 220	16 440	5 388	4 179
Autres pays	11 760	17 689	2 469	6 056	9 291	11 615	–	18
Total	685 669 \$	670 437 \$	212 467 \$	221 627 \$	222 925 \$	229 690 \$	250 277 \$	219 120 \$
Canaux de distribution								
Détaillants traditionnels	475 135 \$	463 478 \$	88 993 \$	95 861 \$	156 890 \$	165 800 \$	229 252 \$	201 817 \$
Détaillants Internet	201 614	196 069	123 463	124 967	57 303	54 063	20 848	17 039
Autres	8 920	10 890	11	799	8 732	9 827	177	264
Total	685 669 \$	670 437 \$	212 467 \$	221 627 \$	222 925 \$	229 690 \$	250 277 \$	219 120 \$
Neuf mois clos les 30 septembre								
Secteur géographique	Total		Dorel Maison		Dorel Produits de puériculture		Dorel Sports	
	2019	2018	2019	2018	2019	2018	2019	2018
Canada	142 858 \$	157 462 \$	96 775 \$	112 171 \$	20 156 \$	20 849 \$	25 927 \$	24 442 \$
États-Unis	1 193 987	1 120 918	520 930	466 259	254 716	242 288	418 341	412 371
Europe	375 796	382 400	3 987	123	221 059	242 792	150 750	139 485
Amérique latine	177 642	166 426	–	–	108 623	104 567	69 019	61 859
Asie	54 939	59 441	–	61	43 126	47 235	11 813	12 145
Autres pays	35 989	49 320	8 987	16 571	27 002	32 731	–	18
Total	1 981 211 \$	1 935 967 \$	630 679 \$	595 185 \$	674 682 \$	690 462 \$	675 850 \$	650 320 \$
Canaux de distribution								
Détaillants traditionnels	1 368 100 \$	1 389 803 \$	270 818 \$	280 446 \$	486 877 \$	507 728 \$	610 405 \$	601 629 \$
Détaillants Internet	582 733	514 700	359 750	313 202	160 753	153 590	62 230	47 908
Autres	30 378	31 464	111	1 537	27 052	29 144	3 215	783
Total	1 981 211 \$	1 935 967 \$	630 679 \$	595 185 \$	674 682 \$	690 462 \$	675 850 \$	650 320 \$

17. Information sectorielle (suite)

Goodwill

Évolution du goodwill par secteur à présenter :

a) Montant brut

	Total	Dorel Maison	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports
Solde au 30 décembre 2017	601 451 \$	31 172 \$	375 075 \$	195 204 \$
Entrée	1 281	1 281	–	–
Cession (1)	(9 237)	–	–	(9 237)
Effet des variations des taux de change	(15 119)	(38)	(11 287)	(3 794)
Solde au 30 décembre 2018	578 376 \$	32 415 \$	363 788 \$	182 173 \$
Entrée (note 7)	8 578	8 578	–	–
Effet des variations des taux de change	(11 323)	(44)	(9 777)	(1 502)
Solde au 30 septembre 2019	575 631 \$	40 949 \$	354 011 \$	180 671 \$

b) Cumul des pertes de valeur

	Total	Dorel Maison	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports
Solde au 30 décembre 2017	163 379 \$	– \$	102 996 \$	60 383 \$
Cession (1)	(9 237)	–	–	(9 237)
Perte de valeur	353 634	–	218 813	134 821
Effet des variations des taux de change	(5 816)	–	(2 022)	(3 794)
Solde au 30 décembre 2018	501 960 \$	– \$	319 787 \$	182 173 \$
Effet des variations des taux de change	(9 961)	–	(8 459)	(1 502)
Solde au 30 septembre 2019	491 999 \$	– \$	311 328 \$	180 671 \$

c) Valeur comptable nette

	Total	Dorel Maison	Dorel Produits de puériculture	Dorel Sports
Solde au 30 décembre 2018	76 416 \$	32 415 \$	44 001 \$	– \$
Solde au 30 septembre 2019	83 632 \$	40 949 \$	42 683 \$	– \$

(1) Dans le cadre de la vente des activités liées aux vêtements de performance au cours du deuxième trimestre de 2018, le goodwill lié à SUGOI a été décomptabilisé.